

BULLETIN
- DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

4, Place de l'Opéra - Téléphone : OPÉRA 08-08



Procédés et produits servant l'industrie canadienne

Depuis plus de 30 ans, les procédés et produits de Canadian Liquid Air ont contribué largement à une production industrielle plus économique et plus rapide.

Grâce à son réseau de production et de distribution s'échelonnant de l'Atlantique au Pacifique et grâce à une organisation technique possédant une expérience étendue, Canadian Liquid Air Limited offre un service incomparable à tous les usagers des procédés de soudure oxy-acétylénique ou électrique ou procédés connexes.



APPAREILS POUR SOUDURE ET DECOUPAGE MANUEL ET MECANIQUE • METAUX D'APPORT ET ACCESSOIRES • ÉLECTRODES • POSTES TRANSFORMATEURS FRONTENAC • ACCESSOIRES POUR SOUDURE ÉLECTRIQUE • OXYGENE • OXYGENE LIQUIDE • ACÉTYLENE • AZOTE • AZOTE LIQUIDE • CARBURE.

Canadian **LIQUID AIR** Company
LIMITED

St. John's, Nfld. - Sydney - Halifax - Moncton - Quebec - Sorel - Montreal - Toronto - Hamilton
London - Winnipeg - Regina - Calgary - Edmonton - Vancouver - North Vancouver - Victoria

BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

JUILLET 1948

No 510

EDITORIAL

Les statistiques des échanges entre la France et le Canada pour l'exercice 1947 accusent une augmentation sensible des importations françaises, bien que la balance commerciale, toujours affectée par les achats massifs français de matières premières et de machinerie, reste considérablement en faveur du Canada. Cette augmentation n'a cependant pas entièrement répondu aux espérances que semblait justifier la rentrée progressive d'un nombre de plus en plus grand de Maisons françaises dans le champ de l'exportation.

Il faut en chercher la cause dans une diminution du pouvoir d'achat, conséquence logique de l'augmentation du prix de la vie, mais aussi et surtout dans une concurrence de plus en plus âpre, née de la guerre, et qui s'exercera désormais dans des domaines considérés jusqu'ici comme les fiefs incontestés de la production française.

Ne pouvant lutter sur le terrain de la quantité, commerçants et industriels français ne conserveront leur place sur les marchés mondiaux, qu'à la condition de s'astreindre à livrer des produits impeccables, tant par la qualité que par la présentation. Par ailleurs, une étude préalable sérieuse, des conditions locales, évitera bien des faux-pas et des dépenses inutiles.

La Chambre de Commerce Française au Canada, soit directement, soit par l'intermédiaire de son bureau à Paris, 4 Place de l'Opéra, sera toujours heureuse de mettre au service de ceux qui lui en feront la demande, le fruit de sa longue expérience et sa documentation. C'est pour répondre à ce besoin d'information, qu'en supplément de ses Communiqués mensuels, elle a décidé la publication de quatre Bulletins, dont elle présente aujourd'hui le premier Numéro.

Aux Annonceurs dont la collaboration a rendu possible la réalisation de ce projet, la Chambre adresse ses remerciements les plus sincères.

SOMMAIRE

	PAGE
Assemblée annuelle	2
Extraits des Statuts	6
Le Livre français	7
La France et le Tourisme	9
Exploitation de la forêt et caractéristiques des bois canadiens	11
Les Exportation françaises et le plan de réalisation	15
Situation actuelle de la marine marchande française	19
Situation des Industries textiles en France	21
Prix et production en France et au Canada	23
Le Canada vivier inépuisable	25
Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada	29

Assemblée générale annuelle des membres actifs

Procès-verbal d'une assemblée annuelle des membres actifs et adhérents de la Chambre de Commerce Française au Canada, tenue le 29 janvier 1948, à quatre heures trente, au siège social 429, avenue Viger.

Etaient présents: MM. G. P. Vinant, Président; H. Dolisie, Vice-Président; M. Nougier, Vice-Président; A. Sutto, Secrétaire; F. Ducros, Trésorier; MM. Hadamar, Rivière, Issalys, Lefèvre, Panneels, d'Allemagne, Aubry, Beaudouin, Brutto, Coullenot, Desnoux, Durand, Farjon, Gens, de Lanauze, de Lavergne, Leclerc, de Liniers, Louis, Manchec, de Massy, Quédec, Quédrue, Schaefer, Sornin, Saint-Loup, Tisseyre.

Etaient également présents les membres adhérents suivants: MM. Péladeau, Baisez, Pelletier, Dejordy, Borel, Lefebvre, Gagnon.

Etaient excusés: MM. Cangardel, Charton, Lot, Pinel, de Roussy de Sales, Tiberghien, Tarut, Dr Villard.

Monsieur Bernard Lechartier, Conseiller Commercial près l'Ambassade de France à Ottawa; Monsieur Ernest Triat, Consul Général de France à Montréal; Monsieur Gérard Dubois, Attaché Commercial de France à Montréal, assistaient également à la réunion.

M. Sutto donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente qui est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Issalys, secondé par M. Coullenot.

M. Ducros, trésorier, donne lecture du bilan de la Chambre.

Après avoir souligné que la situation financière de la Chambre était bonne, grâce en partie, à la subvention accordée par le gouvernement, il fait remarquer toutefois que les prix augmentent, que les activités de la Chambre se développent beaucoup, et souhaite voir cette subvention accordée pour l'année 1948, afin que la Chambre connaisse un succès toujours plus grand.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Panneels, secondé par M. Brutto.

Le Président prend alors la parole et donne lecture de son rapport pour l'année 1947.

RAPPORT DU PRESIDENT

J'ai l'honneur de vous présenter le 62ème Rapport Annuel de notre Chambre.

Passons en revue brièvement, si vous le voulez bien, l'évolution industrielle et économique du Canada et de la France au cours de l'année 1947, ainsi que les principaux événements qui purent influencer les échanges commerciaux entre ces deux pays.

Le Canada peut être fier et satisfait à la fois de la façon dont son gouvernement a su opérer au cours de l'année dernière la transformation de ses industries de guerre, qui fonctionnent à présent pour répondre à la demande du temps de paix. Grâce à un équipement moderne et à des améliorations techniques, les industries canadiennes ont un rendement meilleur et le niveau de la production est deux fois plus élevé qu'avant guerre. Sur un total de 4,800,000 personnes employées soit dans les industries, soit dans le commerce, le nombre des chômeurs n'a jamais atteint 270,000.

Outre son sol fertile, le Canada est abondamment pourvu de richesses forestières et minières et de forces hydrauliques. La rencontre de ces avantages continuera, sans aucun doute, d'attirer des capitaux étrangers dans le but de créer de nouvelles entreprises industrielles à proximité de leurs matières premières ou d'une source d'énergie.

La plus récente évaluation de la moisson de blé en 1947 est de 359 millions de boisseaux, soit 62 millions de boisseaux de moins qu'en 1946. Par suite des intempéries, le rendement du sol a été en général moins abondant. Toutefois, les cultivateurs ont trouvé une compensation dans la hausse des prix agricoles, dont l'indice sur la base de 100 pour la période 1935-1939 dépassait 200 en septembre dernier.

L'industrie minière a manifesté l'an dernier dans son ensemble une activité soutenue.

En dépit du coût élevé de tous les matériaux de construction, les contrats pour le bâtiment se sont élevés en 1947 à un chiffre record de \$718 millions contre \$663 millions en 1946, et \$187 millions en 1939.

Malgré l'impression d'une prospérité fictive que donne après chaque guerre un pouvoir d'achat plus grand, il ne faut pas oublier que les pays qui ont eu un budget extraordinaire de guerre ne se sont pas enrichis, mais au contraire, appauvris. Ainsi, avant la guerre de 1914, la dette nationale du Canada per capita s'élevait à \$41. A la fin de cette première guerre, cette dette s'élevait à \$262. et après la deuxième grande guerre mondiale, en 1945, passait à \$1400.

A l'heure actuelle, le total des dettes nationale, provinciale et municipale, s'élève à \$20 milliards de dollars nécessitant un service des intérêts de plus de \$500 millions de dollars par an.

L'inflation étant une maladie historique d'après guerre permet l'existence d'une abondance croissante d'instruments monétaires, représentés soit par la monnaie en circulation, soit par les dépôts en banque. La somme des instruments

monétaires au Canada est passée de 1,160 millions en 1913 à 7,397 millions en 1947. Aux Etats-Unis, ce chiffre était de 24,428 millions en 1914 et de 184,194 millions en 1947.

A ce sujet, le Président du Federal Reserve Board des Etats-Unis a déclaré qu'il y avait trop d'argent en circulation, faisant observer que la somme de la monnaie disponible aux Etats-Unis entre 1940 et 1946 s'est accrue de 40 à 106 milliards de dollars, soit 265% d'augmentation, alors que la production n'accuse qu'une augmentation de 186% pendant cette même période.

Ici comme en France, ce n'est pas en matières monétaires qu'il y a rareté, mais plutôt diminution de richesses sous forme de produits nécessaires à la vie. La conséquence économique normale et inévitable qui en découle est l'augmentation générale des prix, qui fatalement, entraîne ce que l'on appelle le phénomène dangereux de la spirale. Pour un retour à l'équilibre qui permettrait d'arrêter une augmentation si néfaste du coût de la vie, il faut, soit un accroissement de production, soit une réduction volontaire du pouvoir d'achat.

Passons en revue maintenant le commerce extérieur du Canada pendant l'année 1947.

D'après l'Honorable Jas. MacKinnon, Ministre du Commerce, les débouchés pour le commerce extérieur de ce pays sont restés à peu près les mêmes qu'en 1946.

Importations (pour 11 mois 1947) \$2,379,800,000.
(\$1,927,300,000. en 1946);

Exportations (pour 11 mois 1947) \$2,540,700,000.
(\$2,339,000,000. en 1946).

Où une balance commerciale favorable de \$160,000,000 en 1947 contre \$411,000,000 en 1946.

L'économie et le commerce extérieur du Canada se sont ressentis de plus en plus de la situation internationale jusqu'à la fin de l'année, lorsqu'il fallut imposer de nouveau de très sévères contrôles sur le commerce d'importation. Ces restrictions, toutes regrettables qu'elles puissent paraître aujourd'hui, proviennent des difficultés entraînées par le rajustement d'après-guerre. La rareté universelle de dollars américains est le résultat inévitable de l'insuffisance de la production dans le reste du monde.

Lorsque sera rétablie l'économie des pays qui ne sont pas sur la base du dollar et que leur production aura remonté aux niveaux d'avant-guerre, on pourra remédier, espérons-le, à cette insuffisance et replacer le commerce mondial dans sa voie normale.

Le Gouvernement Fédéral met actuellement au point une politique générale destinée à accroître de manière plus sensible les possibilités économiques propres du Dominion. Ce programme qui consiste à utiliser au maximum les ressources de la nation risque donc d'avoir une répercussion sensible, en particulier sur ce qui touche au commerce extérieur canadien. Les efforts à réaliser porteraient surtout sur les produits essentiels comme le bois, l'acier, le fer, le pétrole.

Pour la pâte à papier, par exemple, on viserait à un accroissement de la production par l'application des mé-

thodes les plus modernes, et à l'utilisation éventuelle de la cellulose dans le domaine des produits synthétiques.

De nouveaux forages sont faits dans les provinces de l'ouest, afin d'examiner les possibilités d'extraction du pétrole : Jusqu'ici, le Canada doit en effet recourir essentiellement à l'importation.

La pénurie d'acier s'est fait également sentir au cours des derniers mois, il semble à cet égard que le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec, soient décidés à exploiter les gisements qui ont été récemment découverts à la limite du Labrador.

Autrement dit, le problème consiste à donner à l'économie canadienne un équilibre stable, qui permette l'exploitation intense de ses ressources naturelles, l'amélioration du bien-être de sa population et la vente à l'étranger du surplus de ses produits.

L'un des événements les plus importants de l'année 1947 dans le domaine du commerce international, a été le succès obtenu par la Conférence sur le Commerce et l'Emploi, de Genève, qui a rédigé la charte et les accords commerciaux définissant les principes directeurs du futur commerce entre les Nations.

Une caractéristique de l'accord général est le principe de l'affranchissement du commerce international de tous les règlements restrictifs ou établissant une inégalité de traitement. Les futurs accords commerciaux conclus par les pays signataires auront un caractère multilatéral et les futurs avantages tarifaires doivent s'appliquer, en mesure égale, à toutes les nations participantes. Les restrictions quantitatives (comme les contingents d'importation) devront être abandonnées, sauf en certains cas spécifiés, surtout lorsqu'elles sont imposées par des pays dont la balance des paiements cause des difficultés. C'est cette exception qui permet au Canada d'adopter les mesures d'urgence courantes pour réduire ses dépenses en importations des territoires à monnaie métallique. Le Canada est l'un des pays où l'accord général et les traités commerciaux particuliers sont entrés en vigueur le 1er janvier 1948.

En vertu des ententes commerciales conclues à Genève, le Canada abaisse son tarif sur une grande variété d'articles provenant de 17 différents pays; en échange, il obtient de ces pays une réduction tarifaire sur un grand nombre de ses exportations.

D'autre part, le Gouvernement Canadien annonçait un programme de restrictions à l'importation, applicable à dater du 18 novembre 1947, destiné à enrayer l'épuisement grave des réserves canadiennes de dollars américains. En effet, depuis le début de l'année jusqu'au milieu de novembre 1947, les réserves de dollars américains au Canada sont tombées de \$1,250 millions à \$500 millions.

Ainsi, la prospérité pleine et entière du monde dépend largement du commerce mondial libre en suivant les lois immuables économiques et naturelles qui gouvernent l'existence de l'homme, dont la principale loi en matière commerciale est celle de l'offre et de la demande.

Je vous dirai quelques mots maintenant de la production en France et de son commerce extérieur.

L'effort considérable de reconstruction s'est poursuivi inlassablement au cours de l'année 1947, mais il ne faut pas oublier que tous les matériaux et la main-d'oeuvre employés à faire disparaître les ruines laissées par la guerre, sont autant de matériaux et de main-d'oeuvre qui n'ont pu être utilisés pour la production intérieure, pourtant si nécessaire. Dans certaines branches de l'industrie, nous avons malgré tout augmenté notre production comparativement à 1946. Ainsi, la sidérurgie a atteint la production de 1938; les charbonnages, les textiles, l'industrie du verre, l'électricité, les produits chimiques, sont maintenant en hausse sur la production d'avant-guerre.

Le total général des exportations françaises dans le monde entier pour les dix premiers mois de 1947 s'est élevé à \$1,454 millions de dollars, contre \$2,372 millions d'importations, laissant, comme vous le constaterez, une balance déficitaire de \$918 millions.

Nos échanges commerciaux avec le Canada sont pour les 11 premiers mois de 1947 :

Exportations françaises vers le Canada : \$8,067,000.

Exportations canadiennes vers la France : \$81,000,000.

laissant une balance défavorable pour la France de \$72 millions environ, malgré une augmentation sensible de nos exportations qui se sont élevées de \$4,600,000 en 1946 à \$8,067,000 en 1947 (11 premiers mois).

Voici la liste des principaux produits français qui ont été importés au Canada, l'an dernier :

tissus de laine, tissus de soie, potasse, livres, journaux, gravures, films, eaux-de-vie, cognac, vins, verres et cristaux, ouvrages en métaux, liqueurs, lingerie, vêtements, bibeloterie, parfums et savons.

Il est intéressant de noter que par rapport au total des exportations françaises dans le monde entier, nos exportations vers le Canada ne s'élèvent qu'à $\frac{1}{2}$ de 1%. Il ne faut donc pas croire, comme le supposent certains hommes d'affaires en France, que le Canada offre un débouché considérable à nos produits. Il suffit de se rappeler que ce vaste territoire, dont la superficie est égale à celle de l'Europe, ne possède qu'une population de 12,500,000 habitants. C'est là certainement une des principales causes de ce pouvoir d'achat limité.

Notre balance commerciale avec le Canada est donc encore très défavorable et si nous voulons rembourser un jour le prêt aimablement consenti par le Canada, il faudra trouver tout de même les moyens d'exporter davantage de produits français, afin que le surplus de notre balance commerciale avec ce pays nous permette de faire face à nos engagements.

Les deux principales difficultés que nous rencontrons dans l'exportation de nos produits étaient leur prix trop élevé en France et des droits de douane trop importants..

Dans le rapport que je vous avais soumis l'année dernière, j'avais exprimé le voeu d'une réduction des tarifs douaniers canadiens, et par ailleurs, une dévaluation du franc. Je constate avec plaisir que ces espoirs se sont réalisés.

Hélas! d'autres facteurs se sont présentés, réduisant cependant les avantages que nous pensions obtenir de ces deux mesures.

Au moment où des réductions tarifaires nous étaient accordées, une interdiction temporaire à l'importation de certains produits entrain en vigueur. Nous avons demandé immédiatement à Monsieur Lechartier, notre Conseiller Commercial à Ottawa, d'essayer d'obtenir que certaines de ces restrictions soient levées afin que nous ne soyons pas obligés de perdre un marché si durement acquis, principalement pour nos articles de luxe.

Quant à la dévaluation du franc, mesure toute récente prise par le Gouvernement Français, il ne nous est pas permis d'évaluer de façon précise les conséquences avantageuses que nous pourrions en tirer. Il n'existe pas, comme certains journaux l'ont publié, un franc "exportation", mais un franc nettement dévalué, ou plutôt, ajusté au taux officiel de 214 francs pour un dollar américain.

Les Etats-Unis et l'Angleterre se sont objectés à ce nouveau taux du franc français. Or, il ne faut pas oublier qu'en décembre 1946, lorsque le cours du franc était de 120 francs au dollar, l'indice des prix en France était de 6.45 par rapport aux années d'avant-guerre. (Indice 100 pour 1939).

Par suite d'une augmentation constante du prix de la vie, cet indice a dépassé 12.17 au début de ce mois. Il était donc logique d'ajuster le franc à une valeur plus en correspondance avec le coût de la vie. Evidemment, au fur et à mesure que nos exportations diminuaient du fait de cette augmentation des prix intérieurs, nos concurrents ne formulaient aucune critique à l'égard du taux de notre monnaie.

Il serait donc injuste à présent de ne pas considérer cette mesure comme équitable et saine vis-à-vis d'un pays qui a souffert de la guerre plus que tous les autres et dont le seul désir est de reprendre son rang dans le commerce international.

Il est difficile de juger dès à présent des résultats avantageux qui découleront du marché libre des devises en France, mais il est certain qu'en prenant une telle mesure, le Gouvernement Français a tenu compte des voeux exprimés au cours des différentes conférences internationales qui préconisaient un retour éventuel au marché libre des monnaies. Il n'est de mystère pour personne qu'il existe en France un cours officiel pour les devises étrangères et un cours dit "parallèle" au cours officiel publié dans les journaux quotidiens. De même, aux Etats-Unis, il existe bien une valeur officielle de la livre, du franc et du dollar canadien, mais il est également admis que ces trois devises peuvent se négocier sans difficulté à un taux beaucoup plus avantageux que le taux officiel.

Par conséquent, malgré la légère augmentation de prix qu'engendrera cette nouvelle évaluation du franc pour certains articles dont une partie des matières premières est importée de pays étrangers, nous pouvons envisager une reprise certaine de nos exportations, qui avaient été considérablement entravées, pour ne pas dire totalement arrêtées, par la hausse constante du coût de la vie en France depuis un an.

Je terminerai, mes chers collègues, en vous donnant quelques indications sur les activités de notre Chambre de Commerce Française au Canada depuis notre dernière assemblée générale.

Notre Secrétariat a répondu à un nombre considérable de demandes de toutes sortes, demandes de représentation, enquêtes diverses sur les industries canadiennes et sur les possibilités d'obtenir des situations au Canada, réception des Français de passage à Montréal, etc.

Nous avons publié un Bulletin au mois de mai et des circulaires mensuelles, donnant à chacun de nos membres de nombreux et très utiles renseignements.

Nos déjeuners-causeries ont remporté toujours un vif succès, vu la personnalité des invités, parmi lesquels je citerai, le Comte de Hauteclocque, Ambassadeur de France au Canada, le Docteur Lépine, Directeur de l'Institut Pasteur, Monsieur Emile Henriot, Académicien, Monsieur Mosnier, Directeur du Comité Permanent des Foires à l'Étranger, son Honneur le Maire de Montréal, Monsieur Camillien Houde.

Notre bureau de Paris est actuellement bien organisé et peut répondre directement en France à toutes demandes qui lui sont adressées par des industriels ou des commerçants désirant exporter au Canada.

Enfin, le point probablement le plus saillant est celui de la réputation que nous nous sommes créée cette année, tant auprès des Français de Montréal que des Canadiens qui ont grossi les rangs de nos membres actifs et adhérents dans des proportions encourageantes.

L'Exposition Française organisée par le Comité Permanent des Foires à l'Étranger, qui a eu lieu à Toronto et à Montréal l'été dernier, a remporté un très vif succès et a permis de présenter au public canadien une variété de produits français dont le goût et la qualité n'ont pas manqué de susciter les plus grands éloges.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer, au nom de tous nos membres et en mon nom personnel, nos sincères remerciements et toute notre vive reconnaissance à Monsieur Lechartier, Conseiller Commercial à Ottawa, à ses collaborateurs, Monsieur Dubois, Attaché Commercial à Montréal, Messieurs LeGuyader, Humbert, Bernard de Roussy de Sales, ainsi qu'aux représentants officiels du Gouvernement Français, notamment Monsieur Triat, Consul Général de France, avec lesquels nous avons eu et nous entretenons des rapports extrêmement cordiaux, et qui nous ont toujours apporté l'aide la plus efficace dans l'accomplissement de notre tâche.

Quant à vous, mes chers collègues, je vous remercie personnellement de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder et je dois avouer que si notre Chambre de Commerce a repris toute l'activité qu'elle a actuellement, c'est grâce à chacun de vous en particulier, qui travaillez sans cesse à maintenir et à accroître le prestige de notre pays, remplissant ainsi votre rôle de Français à l'étranger.

Applaudissements de l'Assemblée et remerciements du président.

Monsieur Lechartier prend ensuite la parole sur invitation du Président et déclare : "Messieurs, j'ai écouté avec

grand intérêt le brillant exposé de votre président et je tiens à le féliciter, lui et tous les membres du Conseil de votre compagnie, pour l'activité que vous avez déployée dans le courant de cette année.

Il n'est pas douteux que cette année a été, pour la Chambre de Commerce Française au Canada, une année de renaissance et qu'on la voit pousser des pointes dans toutes les directions ; création d'un bureau à Paris, et d'autres innovations. En étoffant votre secrétariat vous le mettez en mesure de faire face à une activité accrue du commerce extérieur.

Ce renouveau d'activité dans nos exportations est nécessaire pour compenser le déficit de notre balance commerciale avec le Canada.

Ce déficit est de 80 millions de dollars. L'emprunt canadien nous permet encore cette année de faire face à un pareil déficit, il va nous permettre de nous maintenir encore en 1948, mais en 1949 ; il ne faudra plus compter que sur nous-mêmes, sur nos exportations.

Nous avons eu cette année des éléments qui nous permettent d'espérer une reprise des affaires. Il y a l'accord de Genève et la dévaluation. Pendant la guerre, comme la plupart des pays, nous avons été obligés de recourir au dirigisme dans notre économie. Les éléments de ce dirigisme étaient partout les mêmes ; contrôle des prix et des changes, contrôle des salaires et des importations.

En France, il s'est trouvé que par une suite de circonstances le contrôle des prix s'est détérioré. Ceci a commencé dès l'occupation allemande. Pour aider les alliés nous avons alors intérêt, dans un certain sens, à détériorer notre économie, et, ce faisant, nous en sommes venus, en France, à perdre l'habitude de la discipline économique, laquelle constitue un facteur essentiel dans le système de contrôle.

Dès 1944, le contrôle des prix en France avait déjà été sérieusement ébranlé. Puis nous avons été obligés de consentir un certain nombre de redressements de salaires, et nous en sommes ainsi revenus en France à la liberté des salaires. Le contrôle des prix est alors devenu de plus en plus difficile, et les prix ont monté. Dès lors, il n'y avait plus de doute, ce système ne pouvait se prolonger indéfiniment, sans qu'il n'en résulte une désorganisation de notre économie.

Aujourd'hui, nous avons employé toutes nos réserves de dollars, et nous n'avons plus de grosses réserves d'or. Nous ne pouvons plus compter, pour faire vivre la France, que sur l'argent que nous gagnons au jour le jour par nos seules exportations. Quand la dévaluation a été décidée nous n'avions plus de choix et, tant vis à vis des Anglais que du fonds monétaire, tout le monde était d'accord. Là où le différend s'est produit, c'est sur certaines modalités de cette dévaluation, et sur le retour à une certaine liberté dans le domaine des changes. Il n'est pas douteux que dans le reste de l'Europe, nous sommes encore placés sous le régime du contrôle et nous portons, pour cette raison, atteinte au système du contrôle appliqué dans d'autres pays.

Nous avons contracté une dette pendant la guerre en important des marchandises. Nous comptons en effectuer

le paiement en exportant à notre tour des marchandises. Vous remarquerez d'ailleurs qu'il ne s'agit que d'un rajustement normal. Le dollar à 120 francs ne correspondait plus à une réalité, car le coût de la vie était en 1942, date à laquelle eut lieu le premier rajustement, à l'indice 5, il est aujourd'hui à l'indice 10. Le cours de notre monnaie ne fait donc que suivre une route parallèle au coût de la vie.

En ce qui concerne les prohibitions et le contingentement à l'importation de certains de vos produits, nous avons pris contact avec le gouvernement d'Ottawa et jusqu'à présent nous avons trouvé le meilleur accueil. Au début de cette année le système de prohibition et de contingentement a subi des dérogations, en ce qui concerne une certaine classe de produits : cacao, bonbons, confiserie, etc. Nous avons posé d'autres demandes qui n'ont pas encore été acceptées, mais qui n'ont pas été repoussées complètement, et il y a tout lieu de croire que nous obtiendrons encore des concessions de la part du gouvernement canadien qui a toujours fait preuve de la plus grande compréhension à notre égard."

Le discours du Conseiller Commercial est vivement applaudi et celui-ci, après avoir remercié l'Assemblée, répond aux questions qui lui sont posées par divers membres concernant la loi anti-dumping. Il conclut en déclarant que la loi anti-dumping ne peut s'appliquer que pour une classe de marchandises déjà manufacturées au Canada, et encore, la dite marchandise doit-elle être absolument identique à celle importée.

Le Président remercie Monsieur le Conseiller et prie M. Triat, Consul Général de France, de bien vouloir dire quelques mots à l'Assemblée.

Monsieur Triat prend la parole et remercie le Président

et l'Assemblée de leur aimable invitation, et après avoir souligné qu'il avait suivi avec le plus grand intérêt les exposés très documentés du Président et du Conseiller Commercial, présente ses vœux pour la prospérité de la Chambre.

Le Président remercie Monsieur le Consul Général de ses vœux formulés à l'endroit de la Chambre.

Messieurs Lechartier, Triat et Dubois ainsi que les membres adhérents se retirent et l'Assemblée procède aux élections du Conseil d'Administration.

Monsieur Vinant quitte le fauteuil. Les élections faites au vote secret, ainsi que le prescrivent les statuts de la Chambre, (article XI), donnent les résultats suivants :

MM. Georges P. Vinant	- Président
Henri Dolisie	- 1er Vice-Président
Marcel Nougier	- 2ème Vice-Président
André Sutto	- Secrétaire
André Hadamar	- Secrétaire-adjoint
François Ducros	- Trésorier

Conseillers : MM. P. d'Allemagne, E. Issalys, H. Lefèvre, V. Panneels, M. Quédrue, E. Rivière, M. de Roussy de Sales.

Conseil d'Arbitrage : MM. A. Bertheau, C. Billard, E. Coullenot, M. Dhavernas, G. Durand, C. Farjon, H. de Lanauze, A. Manchec, B. de Massy, J. Pony, R. de Roumefort, P. Tisseyre.

Le Président reprend alors possession du fauteuil présidentiel et remercie l'Assemblée de la marque de confiance qui lui a été renouvelée. La Chambre, déclare-t-il, ne négligera rien pour que l'année 1948 soit une année plus prospère encore tant pour la Chambre proprement dite que pour le redressement de notre pays.

La Chambre de Commerce française au Canada, depuis 62 ans au service du commerce franco-canadien

Conditions requises pour être membre de la Chambre de Commerce Française au Canada.

EXTRAIT DES STATUTS

Art. VI — Peut être admis comme membre actif tout citoyen français ayant une situation régulière au point de vue de ses droits civils et de ses obligations militaires, domicilié depuis au moins un an au Canada, et qui en fait la demande par écrit au Président de la Chambre. Cette demande doit être appuyée par deux membres actifs.

Cependant l'obligation d'un an de séjour au Canada ne sera pas requise en ce qui concerne les Français venant prendre la direction d'une maison française, établie depuis au moins un an au Canada, ou d'une succursale ou filiale d'une maison française déjà membre de la Corporation.

Le Conseil de la Chambre, composé comme il est dit plus loin, statue sur la recevabilité de la demande, et, s'il

y a lieu, fixe la date du scrutin dont avis est donné dans la lettre de convocation aux membres actifs.

Le vote par procuration n'est pas permis.

Pour être admis, le candidat doit réunir les deux-tiers des voix des membres présents. Le vote a lieu au scrutin secret. Par le fait même de son admission, le nouveau membre se soumet à tous les règlements de la Chambre.

Les noms des candidats seront affichés et envoyés par lettre à tous les membres actifs, au moins 30 jours avant la date fixée pour l'élection.

Art. VII — Membres adhérents —

Peut être membre adhérent, toute personne ou tout corps constitué français ou étranger, sur lequel la majorité des votants émet un avis favorable. L'élection des membres adhérents est soumise à la même réglementation que celle des membres actifs, excepté en ce qui concerne les obligations militaires pour les membres étrangers. Les membres

adhérents pourront être invités à assister aux réunions de la Chambre chaque fois que le Conseil le jugera désirable.

Buts de la Corporation

Art. II — La Corporation a pour but d'aider à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France, ses possessions et le Canada.

1. A recueillir tous les renseignements de nature à faciliter les transactions du commerce français.
2. A se tenir à la disposition des négociants français, des Chambres de Commerce, des Chambres Syndicales et des Institutions industrielles et commerciales, pour répondre aux demandes qui lui sont adressées.
3. A éclairer le commerce français sur le commerce et l'industrie du Canada, sur la législation commerciale canadienne, sur les tarifs de douane et d'octroi, sur les traités de commerce et autres conventions concernant le Canada, sur l'exécution et l'organisation des travaux et services publics pouvant intéresser le commerce et l'industrie, tels que les travaux de ports, les transports par eau ou voies ferrées, les postes et télégraphes, lignes de steamers, etc., sur les contrefaçons dont les produits français pourraient être l'objet.

Elle fait connaître le résultat de ses travaux, soit par correspondance, soit par l'intermédiaire de son bulletin mensuel.

Elle se prête aux conciliations et arbitrages en matière commerciale.

Elle adresse à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie en France, le rapport annuel de ses travaux et de sa situation financière.

Avantages réservés aux membres

- Appui officiel.
- Service de renseignements de toute nature.
- Bibliothèque.
- Publicité gratuite des demandes et offres de représentation.
- Service des "Communiqués mensuels" donnant chaque mois un résumé des textes officiels parus.
- Envoi gratuit du Bulletin trimestriel.

Les demandes d'adhésions peuvent être envoyées à notre Secrétariat : 429 avenue Viger, Montréal et à notre Bureau de France : 4 Place de l'Opéra, Paris 2e.

Le livre français au Canada

Pour la renaissance de l'édition canadienne

L'édition canadienne a fait un bel effort pendant la guerre et a connu un succès qu'on a beaucoup louangé. Mais, dès la fin des hostilités, elle s'est vu obligée, de réajuster ses méthodes et de réorganiser son activité et son champ d'action.

Les éditeurs canadiens qui, en vertu d'une loi canadienne qui les y autorisait, avaient réimprimé pendant la guerre des auteurs français pour les diffuser partout dans le monde et qui avaient accompli, pour ainsi dire, la relève de l'édition française, ne pouvaient plus jouer le même rôle, puisque les éditeurs parisiens reprenaient peu à peu leurs activités.

La cessation brusque des hostilités en Europe a bien vite gêné l'édition canadienne. On sait que le commerce de l'édition demande des stocks importants. Ces stocks, s'ils sont un avantage, peuvent cependant devenir un grave inconvénient en temps de crise. L'édition canadienne fut donc surprise à la fin des hostilités avec des stocks importants.

Quel a été le résultat de cette situation? Plusieurs maisons canadiennes ont dû malheureusement discontinuer leurs activités et céder leurs surplus de stock à des prix qui ont représenté des pertes graves. Les autres ont adopté d'autres moyens.

Ils ont d'abord fait un effort de vente considérable ici au Canada et sur les marchés étrangers qu'ils avaient pris l'habitude d'alimenter pendant la guerre. Cet effort, ils l'ont accompli au moyen d'une publicité plus intense, en multipliant les visites à la clientèle, etc., etc. Bref, ils ont utilisé tous les moyens commerciaux habituels mais avec une plus grande attention et un effort plus soutenu. Ils ont cessé la publication des réimpressions, orienté leur fabrication de nouveautés vers des livres d'auteurs canadiens mieux présentés, mieux écrits et de belle qualité, et se sont organisés aussi pour l'importation au Canada de livres publiés en France. Ces méthodes ne présentaient évidemment pas les mêmes risques que les réimpressions d'ouvrages français. Enfin, ils se sont tournés pour leurs publications vers les nouveaux marchés européens comme la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, etc., marchés qui leur étaient fermés pendant la guerre. Ils ont demandé à ces clients des commandes qui précisément diminueraient les stocks canadiens, assainiraient le marché et assureraient l'avenir de l'édition canadienne.

Afin d'en venir à des ententes fructueuses et d'atteindre tous ces buts, les éditeurs canadiens, qui s'étaient groupés au début de la guerre en association professionnelle sous le titre de "La Société des Editeurs Canadiens du Livre Français", ont voulu, à l'aide de cette organisation, établir un contact très étroit avec le marché français, qui avec ses



Décalcomanies
"BEAVERCRAFT"

Service complet de décalcomanies artistiques et commerciales

S'appliquent à toutes surfaces rigides et constituent une annonce économique, permanente et indispensable.

Pour renseignements, suggestions, croquis, prix, etc.,

CONSULTEZ

BEAVER DECALCOMANIA CO.

C. M. PREVOST, président
Membre de la Chambre de Commerce Française

33 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL 1. P.Q.

Téléphone
BELair 3485

quarante millions, était évidemment le marché européen le plus important pour les livres canadiens en langue française. Après toutes sortes de démarches semi-officielles, ils ont chargé leur Président de présenter au Gouvernement Français comme au Syndicat des Editeurs de France, la demande des éditeurs canadiens de pouvoir exporter sur la France les livres publiés au Canada.

Le rôle de "La Société des Editeurs Canadiens du Livre Français" comme on le voit, est un rôle important. Cette jeune association, depuis sa fondation, a tenté de gagner le plus de concours possible. Le livre canadien, moyen d'expression de la littérature canadienne et des arts graphiques canadiens, a besoin, pour vivre, pour grandir, pour s'enrichir, pour se fortifier, du marché français. Ce n'est pas là une question discutable. C'est un fait. Sans un très grand appui immédiat du marché français l'effort accompli par les membres de l'édition canadienne, effort dont il ne faut pas diminuer l'importance, ne portera plus les fruits attendus et l'édition canadienne deviendra une valeur beaucoup moins importante pour le rayonnement de la culture.

Mais l'édition canadienne a tout l'enthousiasme de la jeunesse. Ses membres sont opiniâtres. Ils se sont acharnés à poursuivre leur travail. Les demandes qu'ils ont faites auprès du Gouvernement Français afin d'obtenir l'importation libre de leurs ouvrages en France, en dépit des difficultés présentes, ont été agréées il y a quelques semaines, du moins en partie. Cette première entente avec le Gouvernement Français, sur une base intéressante, est évidemment réconfortante pour l'édition canadienne. C'est un premier pas vers une solution complète. Depuis la fin des hostilités, en effet, les éditeurs canadiens qui avaient réussi à ouvrir les marchés belges et suisses n'avaient pas eu la possibilité de vendre leurs ouvrages en France.

Les éditeurs canadiens croient cependant qu'il faudrait encore une liberté plus grande. Ils espèrent qu'au cours des prochains mois, ils pourront franchir les autres étapes qui les séparent de la liberté pour l'importation sans restriction de leurs ouvrages en France. Il y a beaucoup d'intérêt à ce que l'édition canadienne puisse manifester son existence au centre même de la culture française à Paris. Pour tout ce qui est de la chose littéraire, il convient en effet que les quatre millions de Canadiens français ne soient pas obligés de vivre en vase clos. Il faut au contraire qu'ils vivent en parfaite liaison avec tous les intellectuels français.

Le principal argument en faveur d'une liberté d'exportation sur la France des livres canadiens est évidemment que le livre n'est pas un produit comme les autres. Comme chacun le sait, le problème que rencontre la France, en ce moment, est d'abord un problème de devises étrangères. C'est à cause de la rareté des devises étrangères que la France ne peut pas importer librement. Là est le principal obstacle à une liberté retrouvée du commerce. Conscients de cette difficulté, les éditeurs canadiens ont proposé au Gouvernement Français, une solution par laquelle les importations des livres canadiens par la France seraient compensées par des importations au Canada de livres publiés

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

publient au Canada

les meilleurs écrivains canadiens et un vaste choix d'albums pour enfants, de tous genres: albums de contes, albums à colorier, albums à peindre, albums magiques, albums à découper.

et distribuent, au Canada, avec exclusivité, les ouvrages des maisons françaises suivantes :

Editions Arc-en-Ciel
Editions Bias
Editions Capendu
Editions Gautier-Languereau
Librairie Gédalge
Editions G.P.
Paul Hartmann
Editions Robert Laffont
Mercure de France
La Palatine (Suisse)
Editions du Pélican Blanc
Les Editions Self
Les Presses de la Cité
Editions du Soleil
Les Editions Susse
Editions Volumérix

Elles fournissent, sans exclusivité, toute la production des éditeurs de France suivants :

Librairie Arthème Fayard
Librairie Ernest Flammarion
Les Editions Bernard Grasset
Editions d'Histoire et d'Art
Librairie Plon
Société d'Édition, Façonnage et Impression
Editions Marly

Elles vendent aussi, sans exclusivité, quelques titres des éditeurs suivants :

Librairie Académique Perrin
Editions Bordas
Les Editions Belges Novitas (Belgique)
Librairie Gallimard
Librairie Hachette
Editions Jacques-Petit
Librairie E. H. Lardanchet
Editions Spes
Les Editions du Vieux Colombier

Demandez nos catalogues

Les ouvrages publiés et distribués par Les Editions Variétés, sont en vente dans toutes les librairies

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

Dussault et Péladeau

1410, rue Stanley - Montréal - Canada

en France. Le Gouvernement Français a retenu la sagesse de cette solution et l'accord qui vient d'être conclu entre le Gouvernement Français et "La Société des Editeurs Canadiens du Livre Français" prévoit que les éditeurs canadiens pourront envoyer en France des livres pour une valeur égale à 33% de ce qu'ils achèteront annuellement en France.

Cet accord implique donc que le livre français va se trouver de plus en plus en quantité et en variété au Canada. Les éditeurs canadiens, de cette façon, deviennent aussi des importateurs de livres venant de France. Depuis longtemps d'ailleurs, le livre de France a occupé une place de choix dans les rayons des bibliothèques canadiennes. Avec le nouvel accord, les efforts s'intensifieront pour développer de plus en plus ce marché. Comme le besoin crée l'organe, ce nouveau facteur d'intérêt qu'auront maintenant les importateurs pour acheter en France et vendre au Canada le plus possible de livres français, créera la nécessité d'organiser au Canada un véritable monde d'activités littéraires. Des expositions de livres français se tiendront, expositions de livres de luxe, de livres techniques, etc. Il faudra que les éditeurs canadiens, avec leurs confrères libraires, s'intéressent à tout ce qui gravite autour de la littérature française. Ils accueilleront des écrivains de France, organiseront des séances de signature de livres, des conférences par de

grands auteurs. Une publicité intensive, pour faire connaître sur ce continent des livres d'auteurs français, devra être envisagée. Si donc l'on considère la question sous cet aspect, il est bien évident que l'accord conclu par les éditeurs canadiens avec le Gouvernement Français présente des avantages à plus d'un point de vue.

Ainsi, tous les artisans du livre, écrivains, imprimeurs, graveurs, artistes, libraires et le chef d'orchestre, de tous, l'éditeur, devront travailler efficacement et avec une énergie renouvelée, dans l'union et la compréhension, afin de donner aux livres en langue française publiés au Canada ou publiés en France, ou en Suisse, ou en Belgique, une place de choix.

Pour réussir pleinement une entreprise aussi vaste, il faudra surtout que la réponse du grand public qui reste en tout le maître incontestable soit prompt et bonne. Car c'est à lui que le livre s'adresse, c'est pour lui qu'il est une richesse et qu'il a une valeur de capital précieux.

PAUL PELADEAU,

*Président de la
Société des Editeurs canadiens
du Livre français.*

La France et le Tourisme



Développer le tourisme en France est aussi un moyen d'accroître nos revenus . . . n'en avons-nous pas les possibilités? Pour l'année 1947, les rentrées de devises en France, provenant uniquement du tourisme, ont été de l'ordre d'environ huit milliards de francs, c'est vous dire qu'elle plaît toujours.

Tout est prêt, chez nous, pour attirer et retenir l'étranger. La France touristique; pays des harmonies et des contrastes; pays de couleurs vivantes, chaudes, rudes mais non sans attraits; pays de la bonne table; pays de grande histoire, pays que l'on aime . . .

Depuis la rude poésie d'une terre bretonne, terre de relief qui vit naître Châteaubriand, en passant par ces provinces de transition, berrichonnes ou limousines, grasses et odorantes, on arrive au littoral méditerranéen dont le climat est d'une douceur voluptueuse. La gradation des teintes qui va du gris sombre de la frontière belge au blanc neigeux des Pyrénées, en passant par les verts, les châtaîns, les dorés des régions du Centre, ne peuvent qu'émouvoir, troubler, réchauffer l'âme des étrangers.

Par la luxuriante gamme des vins de France, le touriste

ne peut qu'être comblé. Il peut voir dans la pâle couleur des Riquevir, Silvaner, Traminer, les reflets de l'Alsace. Dans une coupe où le champagne vit, il se sent vivre lui-même. Les chauds bouquets des Bourgogne ou des Bordeaux rendent son cœur heureux et il boit le soleil dans les vins que le Midi lui offre.

Si le touriste veut rêver, s'il veut sentir la vieille gloire française, qu'il contemple l'architecture de nos châteaux dont les pierres ont leur histoire et dont l'histoire est celle de France, d'une France riche mais essentiellement belle.

Chinon, Azay-le-Rideau, Soches, Ambroise, Chambord, Chenonceau, ces châteaux qui paraissent plus appartenir à la légende des siècles qu'à cette vallée moyenne de la Loire où leur majesté contribue à la merveille de ce grand jardin de la France, offrent des tableaux grandioses et variés.

Et, souvent c'est l'église tout entière qui surgit au-dessus de la ville comme une châsse protectrice. Nombre de cathédrales apparaissent ainsi. Il faut savoir voir les cathédrales de France. Elles ne sont pas seulement des sanctuaires toujours vivants, elles sont parmi les plus beaux chefs-d'oeuvre d'architecture du monde. Et n'oublions pas qu'après les

basiliques romaines si belles dans leur grave et franche massivité, c'est en France qu'est né ce style merveilleux d'élégance et de légèreté solide : le style gothique.

Enfin la France possède Paris que le monde entier regarde et qui est aimé, parce que c'est le Paris de la France.

L'été est proche. Qu'il tienne sa promesse des jours heureux.

Les vacances en France coûteront aux touristes canadiens et américains deux fois moins qu'en 1947. La chambre de luxe "american plan" dans un palace parisien coûte par jour un peu plus de \$5. Le prix minimum dans un hôtel moyen est de 360 francs soit un peu plus d'un dollar.

Selon le syndicat des hôteliers, une chambre avec petit déjeuner, déjeuner et dîner ne dépasse pas \$7.50 dans un hôtel de première classe sur la Côte d'Azur.

L'Office des Changes exige que toutes les valeurs, dollars, travelers-cheques, et lettres de crédit soient déclarées par les touristes et portées sur les passeports. Toutes ces valeurs ne peuvent être changées qu'auprès des comptoirs et hôtels agréés. Les visiteurs doivent savoir, en outre, que les francs ne peuvent pas être convertis en dollars à moins qu'un compte en banque n'ait été préalablement ouvert, le change se fait alors selon la parité observée lors de la vente des dollars par l'intéressé.

Dans le domaine de l'essence, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, cinq cents litres peuvent être mis à la disposition du touriste qui a amené une voiture en France ainsi qu'aux touristes ayant acheté une voiture en France sur le contingent d'exportation payable en dollars U.S.A. et livrable en France. Cette opération se fera par le truchement de la Banque de France.

Vous trouverez ci-dessous la liste des succursales de la Banque de France de Paris. Il existe également des succursales dans toutes les villes importantes de France.

A Paris : 5 Place de la Bastille, 1 rue du Colonel Driant, 1 Place Malesherbes, 48 boulevard Raspail.

Pour tous renseignements, nous vous conseillons de vous adresser directement au Commissariat Général au Tourisme, 8 avenue de l'Opéra, Paris, ou à notre Bureau de Paris, 4 Place de l'Opéra.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

*vous offre le moyen le plus facile de visiter,
dans tous leurs détails, les régions les plus pittoresques,
artistiques et gastronomiques de la France.*

POUR BROCHURES, HORAIRES, ITINÉRAIRES, TARIFS,
BILLETS ET TOUS RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ

VOTRE AGENT HABITUEL

ou le correspondant de la S.N.C.F. pour le Canada :

JULES HONE, 5717 avenue Notre-Dame de Grâce
Montréal 28 — DExter 9014

Exploitation de la forêt et caractéristiques des bois canadiens

La forêt recouvre près d'un tiers du sol canadien ; 4 fois environ la superficie de la France, et représente un volume de plus de 100,000 millions de stères ayant une valeur marchande.

Afin d'en organiser l'exploitation rationnelle le Gouvernement d'Ottawa en a entrepris l'inventaire, et mettant en oeuvre une technique remarquable, il a procédé à son classement, en fonction de l'essence, du volume et de l'âge des arbres. Ce classement, effectué grâce à la reconnaissance et à la photographie aérienne, révèle qu'il existe au Canada quelques 300 essences forestières différentes.

Une telle richesse a fait du Canada l'un des champions de la reconstruction des régions dévastées par la guerre. Ainsi, le bois canadien qui, déjà accompagne l'homme du berceau au cercueil, a-t-il encore trouvé l'occasion de remplir une nouvelle mission.

Dans cet article, le premier d'une série consacrée au bois canadien, nous examinerons quelques essences importées par la France, pour ses mines, pour sa reconstruction et pour son industrie.

— I —

LES BOIS DOUX

Le PIN BLANC (*Pinus Strobus*)

Cet arbre, atteint dans des conditions normales une hauteur de 60 à 65 mètres et son diamètre est d'environ 1m. 60. On rencontre le pinus strobus dans diverses régions du Nord-Ouest américain, en particulier à Terre-Neuve, dans les provinces orientales du Canada et dans la région des grands lacs. Son exploitation est surtout pratiquée dans le bassin du St-Laurent et dans la vallée d'Ottawa.

Il constitue depuis longtemps l'arbre de sciage le plus important du Canada, et bien que son exploitation soit maintenant dépassée par celle des épinettes, il n'en conserve pas moins le troisième rang dans l'industrie du bois.

Le domaine de son utilisation est très vaste et quoiqu'il ne soit pas suffisamment solide pour être employé dans les travaux de structure, son poids relativement faible (24 livres par pied cubique) et sa résistance à l'humidité, en ont fait le bois préféré pour la manufacture des fenêtres. Il contient peu ou pas de résines impropres, ne se fend pas, n'éclate pas et se cloue très bien. Il constitue un bois de première qualité pour le planchéage et trouve un large emploi dans la fabrication du linoléum. Il est utilisé principalement dans :

La menuiserie	Boîtes et caisses
Les instruments de musique	Planchéage
La construction	Sciure
Les fenêtres - portes	Copeaux
Pompes - réservoirs - silos	Articles de bois
Véhicules	Frigidaire, etc.,

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE

PAUL DEJORDY

E N R .

IMPORTATION ET FABRICATION

5064, avenue Papineau
Montréal 34, P.Q.
Canada

LABORATOIRES
POULENC

•
*Produits pharmaceutiques
spécialisés*
•

204, PLACE YOUVILLE
MONTREAL

Laines du Pingouin

*la laine française
de qualité*

Laines du Pingouin Canada Ltd.

1573, rue Saint-Denis

Tél.: LA. 7960

ROUGIER FRÈRES
Produits Pharmaceutiques Spécialisés

350, RUE LE MOYNE

MONTREAL

— II —

PIN BLANC DE L'OUEST (*Pinus monticola*)

Le pinus monticola est un arbre dont la hauteur atteint quelquefois 57 mètres. Toutefois dans la forêt il dépasse rarement 55 mètres avec un diamètre variant de Om.75 à 1 mètre. On rencontre cette essence dans la partie méridionale de la Colombie Britannique mélangée avec les sapins du Canada et les sapins de Douglas. Il croît dans certaines vallées de l'intérieur des terres où le degré hygrométrique est assez élevé, dans l'île de Vancouver et le long du littoral voisin.

La qualité du bois fournie par le pin blanc de l'ouest est sensiblement la même que celle fournie par le pin blanc des régions orientales. Sa teinte est très claire, bien que le coeur soit quelquefois plus foncé que dans celui-ci. Il est un peu plus dur que le pin blanc mais il se travaille très facilement. Il garde bien les clous, et la facilité avec laquelle il se laisse traiter, en fait l'un des bois les plus utilisés dans un grand nombre de domaines.

Son coefficient de résistance aux intempéries est inférieur à celui de son frère de l'Est mais son poids lui est supérieur (26 livres par pied cubique). Il est aussi plus solide, et, à cet égard, se rapprocherait de l'épinette et du pin blanc.

Son emploi correspond à celui du pin blanc. De plus, la peinture et l'émail ont trouvé en lui le complément le plus favorable, et prennent très bien sur son bois.

— III —

LE PIN ROUGE (*Pinus résinosa*)

Cet arbre est souvent appelé au Canada "Pin de Norvège", mais le nom de "pin rouge" est très descriptif et très approprié en raison de la teinte brune de son écorce. Sa hauteur varie de 25 à 40 mètres et son diamètre dépasse rarement 1 mètre. Le tronc est droit avec un fût légèrement décroissant et le $\frac{1}{4}$ de sa hauteur demeure dénué de toutes branches. On rencontre cette essence depuis le littoral atlantique jusqu'au lac Winnipeg, mais, tout comme le pin blanc, on ne le rencontre plus qu'en petite quantité au delà de la ligne septentrionale du bassin du St-Laurent.

Le pin rouge a un aubier profond de teinte jaune claire. Le coeur est plus foncé et de couleur tirant sur le roux.

Les teintes du pin rouge offrent un saisissant contraste entre le bois d'été et le bois d'hiver; ceci est particulièrement vrai pour le coeur.

Bien que son poids soit relativement faible, il est plus lourd et beaucoup plus solide que le pin blanc. Il se travaille facilement, s'équarrit aisément et garde très bien les clous et les vis. Sa solidité lui vaut d'être très largement utilisé dans les travaux de structure.

Son poids est de 28 livres par pied cubique. Sa résistance aux intempéries est moyenne; brut et au contact du sol il n'offre que fort peu de résistance à la moisissure, et se désagrège facilement. Toutefois, travaillé, son coefficient de résistance se trouve sensiblement accru.

Le pin rouge est exporté sous forme de madriers et de planches. Les madriers ont généralement une épaisseur de

6 à 9 centimètres environ sur une largeur minimum de 12 centimètres et une longueur moyenne de 6 mètres.

Emplois courants :

Structure - docks	Équipement agricole
Constructions navales	Boîtes et caisses
Fenêtres et portes	Silos
Construction et maçonnerie	Poteaux télégraphiques
Menuiserie générale	Pièces de machinerie
Wagons de chemin de fer	

— IV —

LE PIN GRIS (*Pinus Banksiana*)

La hauteur de ce pin ne dépasse pas 30 mètres avec un diamètre de 60 à 80 centimètres. L'exploitation commerciale de cette essence ne concerne que les futailles de 20 à 22 mètres ayant un diamètre de 30 à 60 centimètres. On le trouve à peu près partout au Canada, de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Montagnes Rocheuses et en Alberta septentrionale.

Le bois du pin gris est assez clair, quoique plus foncé que celui du pin blanc. La dureté de son bois est bien supérieure à celle de celui-ci. Le bois d'aubier n'est pas aussi profond que dans le pin rouge, et il pèse 31 livres au pied cubique.

Il se travaille facilement et son finissage est assez aisé. En raison de la petite taille du fût son rendement industriel est moindre, toutefois l'excellente qualité de son bois lui vaut une large utilisation.

Il se cloue très bien et pour cette raison constitue un bois de premier choix pour manufacturer des caisses.

Il résiste assez bien aux intempéries, et il a été largement employé au Canada comme traverses de rails. Toutefois on devra lui faire subir un traitement approprié pour améliorer ces qualités. Il se traite facilement avec le créosote, et après ce traitement il constitue un excellent bois pour les poteaux télégraphiques.

Ses emplois les plus fréquents sont :

Maçonnerie	Menuiserie
Poteaux	Fenêtres et portes
Traverses de rails	Caisses
Poteaux de mines	Pulpe de bois

Son exportation se fait sous la forme de poteaux télégraphiques et de mines, de traverses de rails et de bois de sciage.

CLASSIFICATIONS DES EMPLOIS DES DIVERSES ESSENCES DE LA FORET CANADIENNE

I—Industrie aéronautique

- Longerons : Frêne blanc (1), Epinette;
- Membrures : Epinette, Pin blanc, Tilleul d'Amérique (2);
- Plaquages : Bouleau jaune (3), Cotonnier noir (4), Epinette Sitka (5), Erable à sucre, Tilleul d'Amérique, Noyer noir;
- Planchéiages : Epinette, Pin blanc, Cèdre rouge de l'ouest (6), Pin blanc de l'ouest;
- Renforcements : Orme dur, Erable à sucre, Frêne blanc, Bouleau jaune.

(Suite à la page 15)

Nous invitons...

les membres actifs et les membres adhérents de la Chambre de Commerce Française à se prévaloir de nos services dans les trois domaines suivants :

DIVISION: PRÉVENTION DES INCENDIES

AUTOFYRSTOP — automatique et électrique avec alarme ;
EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres ;
SERVICE de rechargement.

DIVISION: ARROSEURS AUTOMATIQUES (SPRINKLERS)

Sans obligation de votre part et à votre demande, nos ingénieurs vous fourniront tous renseignements, plans et devis.

DIVISION: LAROUSSE (AGENCE LAROUSSE-CANADA)

Larousse XXe siècle (6 volumes) ; Larousse Universel (2 volumes) ; Grand Mémento Encyclopédique (2 volumes) ; Larousse Agricole (2 volumes) ; L'Art, des origines à nos jours (2 volumes) ; La Science, ses progrès et ses applications (2 volumes) ; Larousse Médical ; Larousse Ménager ; Larousse Gastronomique ; Larousse Commercial ; Larousse de l'Industrie ; La Mythologie Générale ; L'homme ; La Musique ; Les Grandes Figures ; Histoire de la Découverte de la Terre ; Sur les autres mondes ; Histoire générale des peuples.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LES

Sociétés Jean Bonnel

BUREAUX: 4450 RUE ST-DENIS • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9875
ATELIERS: 4443 RUE DROLET • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9876
SUCCURSALE: 293 BOULEVARD CHAREST • QUEBEC • TELEPHONE: 4-7433

Les exportations françaises et la réalisation du Plan d'Exportation 1947

Trois ans après les hostilités, la situation apparaît beaucoup plus favorable qu'on ne serait tenté de le croire. Il y a trois ans, la France repartait de zéro, aujourd'hui, le plan d'exportation de 1947 qui avait été fixé à 158 milliards de francs a été très sensiblement approché, en dépit de difficultés de tous ordres, puisque nos exportations cette année ont été de 126 milliards, soit une moyenne mensuelle de 10 milliards 1/2 dont voici la composition.

Secteurs de production	Objectifs du Plan millions de francs	Exportations constatées par les Douanes	Pourcentage de réalisation
A.—Réalizations supérieures à l'objectif :			
Industries chimiques	11,986	15,364	128
Mines — Matériaux de construction	6,512	7,116	109
Sidérurgie	4,430	4,833	109
B.—Réalizations inférieures à l'objectif :			
Agriculture et Alimentation ..	21,667	20,250	93
Industries mécaniques et électriques	35,875	25,657	71
Industries diverses	15,850	10,697	67
Industries textiles et cuirs	61,683	38,503	62
Divers et Colis postaux	—	3,833	—
Total	158,003	126,253	

1° — Secteur Agriculture et Ravitaillement

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, les réalisations dans ce secteur ont été légèrement inférieures aux objectifs du plan puisqu'elles ne représentent que 93%. Ce déficit dans la réalisation est dû notamment aux difficultés rencontrées pour l'écoulement sur les marchés étrangers de nos vins et eaux-de-vie, considérés par de nombreux pays comme articles de luxe et superflus et de ce fait faisant l'objet de restrictions quantitatives à l'importation. Ceci explique que les exportations de ces produits en 1947 n'ont atteint en valeur que 80% des montants fixés au Plan.

L'exportation des liqueurs a, en revanche, bénéficié de conditions plus favorables. Pour ces produits les objectifs ont été pratiquement atteints, les réalisations représentant 99% des montants fixés au Plan.

Les industries de la chocolaterie et de la confiserie auxquelles un effort considérable avait été demandé lors de l'établissement du Plan d'Exportation n'ont, pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus, en ce qui concerne les boissons, réalisé qu'à peine 40% des exportations prévues.

Cependant, malgré ces déficits assez considérables, les réalisations du secteur "Agriculture et Ravitaillement" se sont rapprochées de l'objectif fixé, grâce à des dépassements en ce qui concerne d'autres produits :

C'est ainsi, notamment, que les exportations de graines de semences se sont élevées à 900 millions de francs contre 750 prévus au plan, soit un coefficient de réalisation de 120%.

2° — Secteur des Mines

Dans ce secteur les objectifs fixés en valeur ont été atteints et même dépassés : le coefficient de réalisation est de 109%. Ce résultat satisfaisant a son explication dans le fait que les produits en question sont des matières premières en général recherchées par les pays étrangers et dont le placement ne rencontre pas de difficultés. Les hausses intervenues depuis le début de l'année 1947 ont été, en général, acceptées par nos clients étrangers, ce qui explique en partie le dépassement en valeur.

Un déficit n'est enregistré qu'en ce qui concerne la bauxite dont l'écoulement est rendu difficile en raison des prix qui sont déjà élevés au départ et qui sont grevés par les frais de transports et surtout par les frais d'embarquement dans les ports.

D'autre part, les exportations de ciment prévues comme devant atteindre 154,000 tonnes n'ont été effectivement que de 3,350 tonnes en raison de conditions imposées à l'exportation.

EXPLOITATION DE LA FORET ...

(Suite de la page 13)

II—Instruments aratoires

Pin, Sapin Douglas, Epinette, Hêtre, Orme, Sapin du Canada, Chêne, Tilleul d'Amérique, Frêne blanc, Bouleau, Hickory, Erable à sucre, Bois de fer (7), Mélèze d'Amérique (8).

III—Carrosseries automobiles

a) Structures : Bouleau jaune, Erable à sucre, Erable, Frêne blanc, Orme, Chêne ;

b) Planchéiages : Bouleau jaune, Sapin Douglas, Erable, Frêne blanc, Chêne ;

c) Volants : Erable à sucre, Bouleau jaune, Noyer noir.

IV—Crépins

Erable à sucre, Bouleau jaune, Hêtre, Tilleul d'Amérique, Sapin Douglas, Pin blanc, Pin blanc de l'ouest.

V—Cercueils

Bouleau jaune, Pin, Epinette, Tilleul d'Amérique, Hêtre, Orme, Chêne, Erable à sucre, Noyer noir, Cèdre, Maronnier.

Extrait de : "Canadian Export Timbers",
Ministère du Commerce, Ottawa.

(1) Fraxinus americana, (2) Tilia americana, (3) Betula lutea, (4) Populus trichocarpa, (5) Picea sitchensis, (6) Thuja picata, (7) Ostrya virginiana, (8) Larix occidentalis.

tation de ce produit. Le ministère technique avait exigé en effet que les exportations de ciment n'aient lieu qu'en contrepartie d'importations de produits rares dans le monde. Cette condition a rendu l'exportation de ciment difficile.

3°. — Secteur de la Sidérurgie

Le léger dépassement constaté dans le secteur de la sidérurgie (coefficient de réalisation 109% est dû principalement à l'augmentation du prix de nos minerais de fer. En valeur, le coefficient de réalisation pour ce produit est de 120% ; en revanche, le tonnage effectivement exporté ne représente que 91% du contingent prévu au plan, contingent qui, d'ailleurs, n'avait pas un caractère limitatif.

Cet état de choses laisse prévoir les difficultés que nous pourrions rencontrer à l'avenir dans nos exportations de minerais de fer qui se trouvent concurrencés par les minerais suédois. Dans différents pays, les usines sidérurgiques ont même procédé à des transformations en vue de travailler plus spécialement les minerais de Scandinavie.

Les exportations de produits sidérurgiques bruts et semi-finis n'ont pas atteint les tonnages prévus. Le coefficient de réalisation est, pour ces produits, de 80% en tonnage et de 90% en valeur. Si le résumé de la statistique des douanes indique pour les fers et aciers un tonnage de 174,000 tonnes, donc supérieur aux objectifs du plan qui sont de 140,000 tonnes, c'est que les déchets et vieux ouvrages s'y trouvent repris.

4°. — Secteur des Industries Chimiques

C'est dans ce secteur que les objectifs fixés au plan ont été les plus largement dépassés puisque le coefficient de réalisation s'établit à 128%. Ce résultat tient d'une part à un développement particulièrement intéressant des exportations, en général, et notamment de celles des médicaments et produits pharmaceutiques (coefficient 147%), de la verrerie (coefficient 112%); et d'autre part, à l'existence et au développement de courants très actifs pour un grand nombre de produits chimiques dont la diversité n'avait pas permis de fixer des prévisions détaillées d'exportation.

Il convient cependant de signaler que les exportations de teintures préparées ne correspondent qu'à 80% du montant prévu au plan, en ce qui concerne les matières colorantes. Toutefois, le contingent du plan tenait compte des exportations de produits intermédiaires, produits qui ne sont pas repris parmi les teintures préparées dans les statistiques douanières, si bien qu'en définitive, il est possible d'estimer que, là encore, les objectifs du plan ont dû être réalisés.

En revanche, les objectifs fixés à l'industrie du caoutchouc et notamment à celle des pneumatiques ne sont pas atteints. Ceci ne résulte pas d'une carence des manufacturiers, mais des dispositions qui ont été prises dans le courant de l'année et qui ont abouti à une diminution de ces exportations, au bénéfice du marché intérieur. Si ces dispositions devaient être maintenues, elles risqueraient d'entraîner la perte de certains débouchés au profit de la concurrence étrangère.

5°. — Secteur des Industries Textiles

Les réalisations des industries textiles apparaissent à première vue comme très décevantes, le coefficient n'étant, en ce qui les concerne, que de 62%. Il faut toutefois indiquer, que les objectifs fixés pour différents postes de ce secteur, concernant les produits d'un intérêt secondaire pour l'économie intérieure, avaient été évalués à un montant supérieur aux réalisations raisonnablement prévisibles. Si l'on tient compte de ces différents postes surévalués, on peut estimer à 75% environ, le pourcentage de réalisation, ce qui laisse encore apparaître un déchet assez considérable.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que si la demande est forte sur les marchés extérieurs pour des semi-produits textiles tels que : laine peignée, filés de laine, fil de rayonne, etc., et si l'importation de ces produits ne fait l'objet d'aucune mesure restrictive de la part des pays étrangers, il n'en est pas de même, en revanche, pour tous les articles finis et notamment ceux de haute qualité, qui rencontrent des obstacles, soit en raison de leurs prix et de la saturation de certains marchés, soit encore et surtout des mesures de restrictions à l'importation adoptées par la plupart des pays.

6°. — Secteur des Industries Mécaniques

On aurait pu croire que l'augmentation constante du coût de production aurait placé les industries mécaniques et électriques dans une situation extrêmement défavorable à l'exportation. Cependant, les mesures qui ont été prises afin de pallier en partie ces difficultés et l'effort des producteurs semblent avoir eu pour résultat le maintien et même le développement de ces exportations. En effet, si le coefficient de réalisation n'est que de 71% sur l'ensemble de l'année, on constate un accroissement sensible de valeur entre janvier (1,360 millions) et décembre (2,500 millions).

Les groupements de la statistique des douanes à partir desquels est rétablie l'étude du secrétariat du Comité des Exportations ne permet pas d'analyser dans le détail les résultats de ce secteur. Seule, la construction automobile fait l'objet d'une rubrique bien déterminée, ce qui permet de constater qu'en ce qui la concerne le coefficient de réalisation a été de 75% environ, et cela malgré un accroissement considérable des prix de revient, plaçant cette industrie dans une situation difficile vis à vis de la concurrence des autres pays.

Il faut toutefois signaler que les exportations d'automobiles ont marqué en fin d'année, en décembre notamment, (921 millions pour 40 jours), un recul sensible par rapport au maximum atteint au mois de mai (1,177 millions pour 30 jours).

7°. — Secteur des Industries diverses et des Industries du bois

Les industries diverses n'ont, d'après le tableau repris plus haut, réalisé que 67% des exportations prévues au plan. Toutefois, il convient d'indiquer que des exportations assez considérables d'articles de ces industries sont effectuées par colis postaux et repris sous cette rubrique dans les statistiques

douanières. C'est notamment le cas des articles de parfumerie et de librairie. Le coefficient de réalisation devrait donc être relevé légèrement. Il apparaît cependant que ce secteur est en définitive celui qui rencontre le plus de difficultés pour atteindre les objectifs qui avaient été fixés.

Il est sans doute inutile de signaler une fois de plus que cette situation résulte en grande partie des obstacles que mettent les gouvernements étrangers à l'importation de tous les articles qui ne présentent pas un caractère de nécessité.

Les réalisations auraient encore été moins élevées si, à côté d'articles de luxe : parfumerie, tableterie, bimbeloterie, etc., les papiers n'étaient également repris dans ce secteur. Pour ce produit, les prévisions du plan ont été très dépassées en raison notamment d'exportations réalisées dans le cadre d'opérations IMEX ou d'auto-financement. Toutefois, le papier à cigarette, bien qu'atteignant un montant d'exportation d'un milliard, est resté en deçà de l'objectif qui lui avait été fixé. Cette industrie, qui a pendant les hostilités perdu son principal marché extérieur, doit lutter maintenant sur les marchés d'outre-mer contre la concurrence d'industries jeunes devenues, elles-mêmes, exportatrices.

Si l'on examine la destination des marchandises exportées, on constate tout d'abord que l'ordre d'importance des principaux clients n'a pas été, en 1947, sensiblement différent de celui de 1938. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, la Grande-Bretagne et la Suisse occupent toujours les trois premières places.

L'Allemagne qui occupait la quatrième est reportée à la sixième, mais en réalité sa place est encore plus réduite car dans le montant des exportations se trouvent reprises des livraisons faites à l'Intendance française en Allemagne qui ne devraient pas entrer en ligne de compte.

Les Pays-Bas et la Suède occupent, respectivement la quatrième et la cinquième place alors qu'elles se situaient en sixième et huitième rang en 1938.

Enfin les Etats-Unis qui se placent maintenant au septième rang venaient, avant la guerre, en cinquième place parmi nos clients.

Rang en 1947		Millions de francs	Pourcentage des exportations	Rang en 1948
1	U.E.B.L.	25,878	20.49%	1
2	Grande-Bretagne	14,864	11.77%	2
3	Suisse	13,314	10.54%	3
4	Pays-Bas	8,254	6.54%	6
5	Suède	6,081	4.81%	8
6	Allemagne	5,822	4.61%	4
7	Etats-Unis	5,703	4.51%	5

* * *

Cet examen de nos exportations à destination des principaux pays, clients de la France, ne permettrait pas de se faire une idée exacte de la ventilation de la balance commerciale. Pour parvenir à cette fin, il est nécessaire de classer les pays par secteurs d'après la nature et les qualités des monnaies de règlement des ventes qui leur sont faites.

On peut retenir quatre rubriques :

1°. Secteur dollar et monnaies assimilées

Ce secteur comprend tous les pays qui règlent leurs achats en dollars, c'est-à-dire U.S.A., Amérique Centrale et du Sud (exceptions faites de l'Argentine, du Brésil, de l'Uruguay et des possessions européennes), Chine, Japon et Philippines. Le Portugal dont la monnaie est convertible en or est également repris dans cette zone. Le Canada s'y trouve également classé bien que sa monnaie ne soit convertible ni en or, ni en dollars, mais elle présente, compte tenu de nos besoins, un degré d'appréciation comparable à celui des U.S. dollars.

2°. Secteur sterling et monnaies assimilées

Ce secteur comprend outre la Grande-Bretagne et l'Irlande, tous les dominions et toutes les possessions anglaises qui sont repris séparément par les statistiques des douanes. Ont été également classés dans cette zone les pays dont la monnaie se trouvait, en 1947, encore rattachée à la livre sterling ou qui réglaient leurs achats dans cette monnaie, notamment Egypte, Iran, Irak, Palestine, Hong-Kong.

3°. Secteur des accords monétaires

Ce secteur comprend tous les pays avec lesquels les échanges sont réglés selon les modalités fixées par des accords monétaires. Pratiquement s'y trouvent repris, d'une part, tous les pays d'Europe, excepté celle de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Portugal et, d'autre part, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay.

4°. Divers

Sont notamment repris parmi les "divers": l'Allemagne (étant donné que les exportations n'ont pas toutes un caractère purement commercial et ne font pas, de ce fait, toutes l'objet de règlements comptables en dollars), les "autres pays" d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie, pour lesquels les statistiques ne donnent qu'un chiffre global alors qu'ils appartiennent pour partie à la zone sterling (exemple : possessions anglaises), pour partie au secteur des pays à accord (exemple : Congo Belge), pour partie enfin aux monnaies convertibles en or (exemple : possessions portugaises).

Les pays étant ainsi répartis par secteurs, la ventilation de nos exportations se présente comme suit :

Secteur monétaire	Pourcentage exportations 1938	Pourcentage exportations 1946	Pourcentage prévu au Plan d'export. 1947	Pourcentage réalisé en 1947	Montant des export. en 1947 (millions de francs)
Dollar	14%	14%	16%	10.10%	12,760
Sterling	20%	14%	19%	20.54%	25,934
Accords monétaires ..	54%	65%	61%	60.21%	76,019
Divers	12%	7%	4%	9.15%	11,540
Total	100%	100%	100%	100%	126,253

Le tableau ci-dessus fait apparaître que les réalisations correspondent aux pourcentages prévus pour la zone des accords et pour la zone sterling tandis que la part des ventes à la zone dollar est nettement inférieure aux 16% fixés.

GUY TOMBS LIMITED

1103 et 1111 Beaver Hall Hill

Montréal

Etablie 1921

Expéditeurs internationaux - Conseillers sur n'importe quel sujet concernant les transports - Agents de voyages

Personnel multilingue de soixante

Chargés de l'expédition de toutes les marchandises canadiennes destinées à l'UNRRA, Commission néerlandaise pour les achats, etc.

C. E. Racine & Cie Limitée

AGENTS DE DOUANE
ET TRANSITAIRES

★

Board of Trade Building

Montreal



Service régulier de fret maritime

Aller-retour des ports de l'Est du Canada

Assuré par les compagnies suivantes

MONTSHIP LINES LTD.

Littoral méditerranéen

BLUE PETER STEAMSHIPS LTD.

Terre-Neuve

MOORE-McCORMACK LINES INC.

Brésil—Uruguay—Argentine

CANADA CONTINENTAL LINE LTD.

France—Belgique—Hollande—Allemagne

coagents

MARCH SHIPPING AGENCY LTD.

276, rue St-Jacques, • Montréal

AGENTS GÉNÉRAUX

MONTREAL SHIPPING COMPANY LIMITED

330, Édifice Cristine, Montréal, Canada
345, rue Church, Toronto, Canada

Succursales

Halifax, N.-E.—Saint-John, N.-B.

Pour taux de frets maritimes et listes des départs, adressez-vous aux bureaux susmentionnés ou à votre agent expéditeur.



FOREIGN FREIGHT FORWARDERS LIMITED

TRANSITAIRES

Spécialistes des Frets à l'Exportation

Documentation Consulaire

Assurance

Affrètements Maritimes et Aériens

Membre de I.A.T.A. et Agents de:

Trans-Canada Air Lines

Pan American Airways

Peruvian International Airways

American Airlines

Service Maritime

LA. 6465

486 rue St-Jean

Montréal

Service Aérien

BE. 3614

Agents dans les Principales Villes d'Europe

Cet état de choses mérite d'autant plus de retenir l'attention que près de la moitié de nos importations (46.75%) proviennent de la zone dollar.

* * *

Actuellement, les exportations réglables en dollars ne représentent que 10% des importations réglables dans cette monnaie. Ce déficit de la balance commerciale en dollars est dû, en partie, comme on le sait, aux insuffisances de l'économie européenne par suite des destructions causées par la guerre à l'appareil de production de l'Europe.

On peut espérer cependant que cette situation ne sera que temporaire et qu'au fur et à mesure que l'amélioration de la situation en Europe, le besoin d'importations réglables en dollars diminuera. Toutefois, un accroissement considérable des ventes en dollars sera nécessaire pour équilibrer un courant d'importations revenu à un niveau normal. Les récentes mesures monétaires doivent permettre d'amorcer ce mouvement. Si le déficit de la balance commerciale en ce qui concerne les autres secteurs est relativement faible (les exportations ayant en 1947 couvert 89% des importations), il ne faut pas perdre de vue que cette balance com-

merciale n'est qu'un des éléments de la balance des comptes et que celle-ci fait apparaître actuellement des déficits importants, déficits qui ont conduit à la mise en application de mesures exceptionnelles en ce qui concerne les échanges avec la Belgique et la Suisse.

Ainsi les prévisions d'exportations de l'année 1947 ont été réalisées, malgré des difficultés diverses et des déficits notables dans certains secteurs. Cependant, le fait que les estimations se soient trouvées confirmées, ne doit pas faire perdre de vue que les exportations ont été en tout état de cause insuffisantes pour procurer au Trésor les devises nécessaires afin de financer, à côté des autres disponibilités que nous avons pu utiliser, des importations dont les prix ont été en hausse constante. Pour 1948, même en tenant compte de l'aide américaine, il sera indispensable de faire un effort d'exportation supplémentaire tant pour compléter une insuffisance éventuelle des crédits en dollars, que pour parvenir à rééquilibrer la balance des comptes avec les autres secteurs monétaires dont le déficit entraîne en définitive, des sorties d'or ou de dollars.

Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie

Situation actuelle de la marine marchande française

La France est un pays maritime. Bordée par trois mers et un océan, elle possède de nombreux ports bien équipés et sa situation géographique en a fait la plaque tournante du commerce de l'Europe occidentale. Elle doit de plus maintenir ses communications vitales avec les territoires de l'Union française répartis à travers le monde.

La possession d'une importante marine marchande constitue donc pour la France un facteur capital, tant sur le plan économique que sur le plan politique. En 1939 la marine marchande française jaugeait 2,903,594 tonneaux et venait au septième rang dans le monde; ce tonnage était bien insuffisant pour satisfaire aux exigences de l'économie française. En effet, 50% du commerce extérieur se faisait par voie de mer et l'on estime à 56% la proportion des marchandises arrivant dans les ports français à bord de navires sous pavillons étrangers.

La deuxième guerre mondiale porta un coup sensible à la flotte française, et cette situation déjà peu avantageuse était complètement bouleversée. Le recensement de la flotte de commerce de septembre 1944, la trouve réduite à 850,000 tonneaux dont 700,000 affectés au pool interallié.

C'est pourquoi, l'on se doit de reconnaître l'immense effort qui a été accompli dans le domaine de la marine marchande dont l'état, au premier janvier 1948, figure dans le tableau ci-contre.

Dans les deux seuls mois de novembre et décembre 1947 notre flotte augmente de 133,486 tonnes soit d'environ 5% représentant 2 paquebots, 4 cargos, 1 pétrolier, 7 navires coloniaux, 1 caboteur.

NAVIRES	Jauge brute tonneaux	Port en lourd total tonnes
52 Paquebots et mixtes	462,662	339,322
192 Cargos divers	648,909	942,079
74 Liberty	532,122	777,000
58 Pétroliers et navires citernes (longs-courriers et caboteurs)	286,955	431,304
36 Navires coloniaux, environ ..	29,857	35,027
	<u>1,960,505</u>	<u>2,524,732</u>
33 Navires en réparations (renfloués, retrouvés ou livrés par les Allemands)	234,700	223,076
57 Caboteurs, environ	13,618	15,905
	<u>2,208,823</u>	<u>2,763,713</u>
<i>Flotte chérifienne</i>		
9 Cargos	11,679	16,312
<i>Flotte indochinoise</i>		
12 Navires	29,946	48,200
	<u>2,250,448</u>	<u>2,828,225</u>

D'ici la fin de 1950, la marine marchande française doit s'accroître de 262 unités jaugeant 1,300,000 tonnes.

A cette époque, compte tenu du fait que tous les navires de plus de 30 ans d'âge seront réformés, et au moins la moitié des navires compris entre 25 et 30 ans, le tonnage disponible sera de 1,950,000 tonneaux, non compris 530,000 tonneaux de "Libertyships" récemment acquis aux Etats-Unis.

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Eurq.*

GEORGES SCHAEFER. Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est, rue St-Jacques

Montréal 1

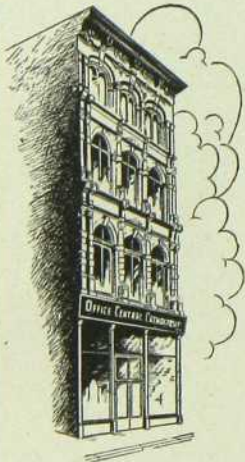
J. Saint-Loup

*Représentant
de fabriques françaises*

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'EGLISE

134 ouest, rue St-Paul

Montréal 1, P.Q.



Office Central Catholique Stée

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

Situation des industries textiles en France



Bien que la France ne produise qu'une infime partie des matières premières qu'elles utilisent, les industries textiles occupent traditionnellement une place de premier plan dans l'économie nationale. Elles étaient, en 1938, en tête de nos grandes industries exportatrices, leurs ventes extérieures représentant environ 20% du montant total de nos exportations.

Les industries textiles françaises viennent au 4^e rang dans le monde, après celles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'U.R.S.S. Leur chiffre d'affaires annuel était, en 1938, de 34 milliards de francs, soit un peu plus de 10% du chiffre d'affaires global de l'industrie française. Elles occupaient environ 650,000 personnes, dont 60% de personnel féminin, réparties dans plus de 10,000 entreprises auxquelles s'ajoutaient 13,000 artisans. Après avoir marqué une sensible diminution, pendant la guerre, cet effectif est maintenant près d'avoir retrouvé son niveau normal. Il est passé, pour le seul personnel ouvrier, de 348,000 à fin 1945, à 466,000 à fin 1946 et à 508,000 à fin 1947. Cet effectif ouvrier est ainsi réparti par principales branches d'activité :

SITUATION EN 1947	Nombre d'entreprises*	Effectif ouvrier
Laine	2,112	118,000
Filature coton	191	70,000
Tissage coton	639	65,000
Industrie diverses	624	20,500
Filature lin et chanvre	478	11,000
Tissage lin et chanvre	37	18,000
Soie	1,320	50,000
Fibres artificielles	30	21,000
Jute et fibres dures	183	23,000
Effilochage	133	1,500
Teintures et apprêts	800	50,000
Bonneterie	1,300	60,000

*Artisans non compris.

Répartition géographique des industries

Les industries textiles sont réparties, en France, dans plusieurs régions d'importance inégale.

La région du Nord, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais, groupe près de 90% de la filature et plus de 50% du tissage de la laine. Elle effectue également la presque totalité de la filature du lin et du chanvre, une part assez importante de la filature du coton.

La région lyonnaise est spécialisée dans l'industrie de la soie, elle assure, en outre, 45% de la production de fibres artificielles, 12% de la bonneterie.

L'Alsace fournit 18% de la filature de coton, près de 20% du tissage de coton.

Les Vosges assurent environ 30% de la filature et 35% du tissage de coton. La Normandie possède aussi une industrie cotonnière assez développée et, dans la région d'Elbeuf, un certain nombre de filatures de laine.

Dans les autres régions, à l'exception de certains centres spécialisés (la Somme pour le jute, la Champagne pour la bonneterie, Mazamet pour le délainage, etc.), les entreprises sont assez dispersées.

La reprise de la production

La France est tributaire de l'importation pour la presque totalité de son approvisionnement en matières premières : ainsi en 1938, pour une consommation de produits textiles dépassant 700,000 tonnes, nos ressources, y compris celles des territoires d'outre-mer, n'atteignaient guère plus de 100,000 tonnes.

	APPROVISIONNEMENTS EN 1938			
	Ressources			Total
	Métropole	Importations	Territoires outre-mer	
Laine	120,000	10,000	7,000	137,000
Coton	300,000	—	10,500	310,500
Lin	40,000	8,000	—	48,000
Chanvre	9,000	4,000	—	13,000
Soie	4,000	600	200	4,800
Rayonne	500	28,000	—	28,500
Fibranne	900	5,500	—	6,500
Jute et fibres dures ..	135,000	—	34,000	169,000

Pendant la guerre et l'occupation, les industries textiles, coupées de leurs centres traditionnels d'approvisionnement en matières premières, éprouvèrent de sérieuses difficultés pour maintenir leur activité et la production tomba à un niveau particulièrement bas.

Fort heureusement, les industries textiles — à l'exception de la branche coton — n'ont subi que des destructions relativement peu importantes. La capacité de production serait donc à peu de chose près celle d'avant-guerre, si elle ne se trouvait amoindrie par suite de l'usure de l'outillage, qui n'a pu, depuis bientôt 10 ans, être remplacé.

Le niveau actuel de production atteint, pour l'ensemble de ces industries, environ 90% de celui de 1948.

Outre nos relations mondiales avec les grandes banques de tous les pays, nous avons soixante succursales hors du Canada.

C'est notre opinion que
RIEN NE PEUT REMPLA-
CER, A L'ETRANGER, LA
REPRESENTATION DI-
RECTE ET PERSONNELLE.

C'est à cette fin que nous avons entraîné et formé un vaste organisme, à la fois expérimenté dans l'application pratique des principes canadiens, et constamment documenté par des rapports étroits avec les hommes d'affaires de notre pays. Nous connaissons à fond ce qu'ils offrent et ce dont ils ont besoin.

71 succursales à l'étranger prêtent leur concours pratique aux exportateurs et importateurs.

- Recouvrements
- Lettres de crédit (commerciales)
- Renseignements relatifs au crédit
- Documentation financière et commerciale
- Assistance apportée à l'établissement de relations commerciales avantageuses

LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA



Succursales : république Argentine, Brésil, Guyane anglaise, Honduras britannique, Colombie, Pérou, Uruguay, Venezuela, Cuba, république Dominicaine, Haïti, Porto-Rico, Antilles anglaises.

PARIS - LONDRES - NEW-YORK

Plus de 630 succursales au Canada et à Terre-Neuve

UN TRAIT D'UNION

La Banque Canadienne Nationale, à Montréal, et la Banque Canadienne Nationale (France), à Paris, forment un trait d'union entre importateurs et exportateurs dans l'un et l'autre des deux pays.

Notre Banque compte plus de 200 bureaux dans la province de Québec où les produits français trouvent un grand marché.

Banque Canadienne Nationale

Place d'Armes, Montréal

• •

Banque Canadienne Nationale (FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris

CHARLES LAMONTAGNE, directeur

Hommages de

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT
DE MONTRÉAL

•

T. TAGGART SMYTH, Directeur-Général

Prix et production en France et au Canada

PRIX DE GROS AU CANADA	\$ Canadiens		PRIX DE GROS EN FRANCE	(En francs)	
	Février 1948	Mars 1948		Fév. 1948	Mars 1948
Blé Boisseau	0,840	0,816	Blé indigène 100 kg.	1,833	1,833
Filés de coton la livre	0,603	0,603	Charbon, tout venant indust., la tonne	3,130	3,130
Laine brute de l'Est la livre	0,350	0,340	Fonte phosphor. brute PL 3, la tonne	11,410	11,410
Papier journal la tonne	85,440	85,440	Blooms Thomas la tonne	15,574	15,574
Fonte en gueuse la tonne	39,500	39,500	Aluminium français 99% 100 kg.	13,089.90	13,089.90
Acier marchand en barres 100 livres	3,250	3,250	Cuivre électrolytique, en cathodes 100 kg.	16,389.20	16,389.20
Cuivre électrolytique 100 livres	21,250	21,250	Etain Détroits 100 kg.	57,062	57,062
Plomb 100 livres	13,500	13,470	Plomb, marques ordinaires 100 kg.	13,059.60	13,059.60
Etain en lingots la livre	1,000	1,000	Zinc, bonnes marq., en ling. .. 100 kg.	9,744.10	9,744.10
Zinc électrolytique 100 livres	11,790	11,800	Nickel pur affiné en lingots le kg.	300	300
Acide sulfurique la tonne	18,000	17,000	Laine peignée le kg.	658	658
			Lin teillé de Bretagne 100 kg.	8,464	8,464
PRODUCTION			Rayonne viscosé, 120 deniers trame, brins ordin..... le kg.	235	235
Acier en lingots (1)	230.2	275.3	Chlorure de potassium à 49%, 100 kg.	819	819
Automobiles et camions (milliers)	16.4	27.1	Caoutchouc, feuilles fumées standard, le kg.	62.80	62.80
Constructions immobilières (millions \$)	43	51.3	Ciment Portland artificiel, la tonne	3,054.22	3,395.75
Pâte à Papier (1)	345	388			
Electricité (millions Kw.H.)	3,499	3,764			
Cuivre (2)	38.2	42.2			
Nickel (2)	19.4	21.0			
Plomb (2)	21.3	26.8			
Or (milliers d'onces)	262	288			
COMMERCE					
Prix de gros (indice général 1926=100) (Janvier - 147.3)	146.9				
Wagons chargés (milliers)	285.6	344.1			
Fret maritime (milliers de tonnes) (Janvier - 3,467)	3,229				
Indice - coût de la vie	150.1	150.8			
FINANCE					
Argent en circulation (3)	1,104	1,097			
a) Banque du Canada — total actif ou passif (3)	1,848	1,855			
b) Banques Canadiennes — réserves monétaires du Canada (3)	668	686			
Valeurs immobilières (3)	3,968	4,036			
Or et devises étrangères (3)	117	115			
Actif total (3)	7,775	7,949			
Passif total (3)	7,762	7,936			
Indice du cours des actions ordinaires (1939 = 100)	102.2	101.5			
— obligations longs termes (rendement)	92.1	96.7			

(1)—Milliers de tonnes.
(2)—Milliers de livres.
(3)—Valeur au pair en millions de dollars canadiens.



Wherever there is engineering construction, where good roads are building, where mines are operating, where paper is being made, and in the factories, shops and mills of the country — there you will find modern machinery bearing the initials C-I-R.

For over half a century Canadian Ingersoll-Rand equipment has enjoyed a reputation for being sturdily built of good materials and for performing exceptionally well. The Company has carefully maintained its high standards while constantly striving to better its product.

Symbolic of these policies, C-I-R has become synonymous with the progress of Canada.

**Canadian
Ingersoll-Rand Co. Limited**
head office - MONTREAL QUE. — works SHERBROOKE QUE.
— SHERBROOKE - MONTREAL - TORONTO - KENILDON LAKE - THORNHILL - MONTREAL - KILGOMERY

Le Canada Vend du Poisson

Les ressources du Canada dans le domaine de la pêche commerciale sont parmi les plus vastes du monde . . . le poisson abonde partout, au large du littoral de l'Atlantique et du Pacifique . . . sur les bancs fertiles des pêcheries maritimes . . . dans les innombrables lacs des provinces de l'intérieur . . . au fond des eaux nouvelles du grand Nord. Les pêches du Canada produisent chaque année un milliard et quart de livres de poisson . . . une prise de qualité supérieure comprenant de nombreuses espèces. La production du pays dépasse largement sa consommation. Le Canada peut vendre beaucoup de poisson à l'étranger. L'importateur qui achète au Canada . . . des conserves de saumon, de sardine, de homard, de hareng et autres . . . ou encore du poisson canadien séché, salé, saumuré, fumé ou congelé . . . achète un excellent produit.



LES EXPORTATEURS CANADIENS DISPOSENT DE BON POISSON POUR LES IMPORTATEURS DE TOUS LES PAYS.

Les demandes, rédigées aussi explicitement que possible et adressées au commissaire canadien du commerce le plus rapproché, seront promptement transmises aux fournisseurs intéressés.



MINISTÈRE DES PÊCHERIES OTTAWA...CANADA

L'honorable R. W. Mayhew, ministre

Le Canada, vivier inépuisable, fournit au monde entier des milliers de tonnes de poissons

Combien de gens savent que le Canada s'est déjà nommé "Bacalaos"? Pas un très grand nombre assurément. Et pourtant "Bacalaos" fut le dénominateur attribué à la terre ferme de l'Amérique septentrionale par Jean Cabot lorsque ce dernier en a perçu la côte pour la première fois en 1497 ou 1498. Le vocable "Bacalaos" signifie "morue" en langue basque et Cabot en crut l'application appropriée à la Nouvelle Terre puisque au large du littoral il trouva des pêcheurs d'origine basque d'Espagne et de France, occupés à y exercer des exploitations intensives de pêche à la morue.

Il existe de fortes raisons pour croire que bien antérieurement à l'arrivée de Colomb et de Cabot, il y eut des navires européens qui vinrent pratiquer la pêche au large du rivage atlantique de notre pays. Lorsque Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent en 1534, il ne manqua pas de relever certains indices de la présence antérieure de pêcheurs européens. Le port de Sydney, dans l'île du Cap-Breton, fut jadis connu sous la désignation de "Baie des Espagnols" et devait son nom aux pêcheurs d'Espagne, qui, avec ceux de France et du Portugal, fréquentèrent, il y a déjà plusieurs siècles, les eaux sises au large de l'île. En 1599, des pêcheurs français établirent une base d'exploitation à Tadoussac en Québec et quatre années plus tard une concession de pêche au Canada fut faite par le Roi au Sieur de Monts.

NOS PECHERIES VALENT DES MILLIONS

Tous ces faits sont déjà d'un lointain passé. De nos jours, la valeur annuelle des produits canadiens de la pêche se chiffre à plusieurs millions de dollars par année. Nombreux sont les pays étrangers qui s'approvisionnent de poisson au Canada. En 1945, ces pays ont versé au Canada plus de \$84,800,563, soit une augmentation de 23.5% sur le montant de \$68,642,641 en 1944, pour les produits de la pêche qu'ils avaient achetés en notre pays et en certaines années leurs achats se sont révélés sensiblement plus importants que cela. Plus de 85,000 Canadiens trouvent chaque année de l'occupation dans l'exercice de l'industrie des pêches, exercice qui comporte l'une ou l'autre des opérations suivantes : capture, séchage, salage, saumurage ou mise en conserve des poissons mollusques ou crustacés, ou encore fabrication des engrais, huiles, farines, et colles de poisson. Il convient aussi de rappeler qu'en sus des Canadiens directement employés dans cette industrie, on compte un grand nombre des nôtres qui bénéficient indirectement de la mise en valeur des pêcheries, tels les constructeurs de navires et de barques de pêche et leurs ouvriers ; les fabricants d'engins et d'autres appareils

et leurs ouvriers ; les fabricants de moteurs à essence, et leurs ouvriers ; les manufacturiers de filets, de cirés, de cabans, de bottes en caoutchouc et autres articles d'habillement de pêche et leurs ouvriers ; les fabricants de barils, de caques, de boîtes métalliques, de bocaux ou jarres en verre, destinés à contenir la substance animale d'origine marine et leurs ouvriers ; les ouvriers du transport ferroviaire ou routier, les arrimeurs et débardeurs qui manutentionnent les quelque 13 millions de tonnes de poissons écoulées sur le marché chaque année.

Au Canada, l'industrie poissonnière est appelée à s'agrandir. Nos pêcheries sont peut-être les plus vastes du monde et les eaux en sont si pures et si froides que les êtres marins qui les peuplent fournissent un aliment dont la qualité est insurpassable. C'est là un fait d'une importance toute spéciale puisque les savants ont constaté que la substance des poissons est constituée d'éléments qui en font un des aliments les plus nourrissants et bienfaisants à la santé. La côte orientale du Canada, à partir de Grand-Manan, au Nouveau-Brunswick, jusqu'au Labrador vers le nord, comporte une étendue linéaire de 5,000 milles dont chaque secteur est susceptible de fournir du poisson. Le golfe de Fundy, le golfe Saint-Laurent et autres nappes d'eau embrassent plus des quatre cinquièmes de la superficie totale des lieux de pêche propres à l'Atlantique septentrional, soit quelque 200,000 milles carrés. La côte occidentale du Canada mesure environ 7,000 milles et les eaux qui la baignent foisonnent de saumons et de maints autres poissons. Les lacs disséminés à travers le Canada renferment plus de la moitié de la quantité d'eau douce du globe et de fortes quantités de poisson en sont extraites chaque année.

Les pêcheries marchandes du Canada se répartissent en trois grandes branches : pêcheries de l'Atlantique, pêcheries du Pacifique et pêcheries fluviales et lacustres. Les autorités fédérales du Canada administrent les pêcheries propres aux eaux de marée des Provinces maritimes et de la Colombie britannique, les pêcheries des Iles-de-la-Madeleine dans la province de Québec, ainsi que les pêcheries du territoire du Yukon. L'administration des pêcheries sans marée du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Edouard et de la Colombie britannique, de toutes les pêcheries de Québec, à l'exception des Iles-de-la-Madeleine, aussi bien que des pêcheries de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ressortit à ces provinces. Mais il n'en est pas de même des pêcheries propres aux eaux sans marée de la

Nouvelle-Ecosse dont la gestion relève du ministère fédéral. Il convient de signaler ici qu'il appartient exclusivement à l'Administration fédérale de légiférer en matière de pêche pour le compte de toutes les régions du pays.

PECHERIES ATLANTIQUES

Par l'expression "Pêcheries atlantiques" on entend les lieux de pêche maritimes propres aux provinces: Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Québec. Plus de trente diverses espèces de poissons, mollusques et crustacés sont capturées par les pêcheurs de la côte atlantique. Les principales espèces de poisson sont: le gasparot, la morue, l'aiglefin, la merluche, la lingue, le brosmes, le flétan, le hareng, le maquereau, le lieu, le colin, le merlan, la sardine, le saumon, l'éperlan et l'espadon tandis que les plus importants mollusques et crustacés sont l'huître, le pétoncle, la mye ou clanque et la praire, la coque, le homard, le crabe et la crevette. Les homards sont pêchés dans les eaux des quatre provinces atlantiques, mais c'est sans conteste la Nouvelle-Ecosse qui en produit le plus. Les huîtres sont pêchées en Nouvelle-Ecosse, dans l'Ile-du-Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. Les pétoncles sont surtout pêchés en Nouvelle-Ecosse, bien qu'il en soit déchargé certaines quantités au Nouveau-Brunswick et en Québec et ils sont présents dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Le Nouveau-Brunswick prend le premier rang dans la production des myes ou clanques et des praires mais cette pêche se pratique dans toutes les autres provinces atlantiques.

Les homards sont capturés au moyen de casiers boîtés. Ces appareils sont confectionnés par l'assemblage de lattes et de pièces de filet. Ils sont mouillés en des endroits appropriés par les exploitants qui en font la relève à intervalles plus ou moins réguliers pour en retirer les prises. Les huîtres sont pêchées au moyen de râtaux ou de pinces sur les bancs, sis dans les diverses baies ou estuaires d'eau saumâtre. Les gisements de pétoncles se trouvent à une plus grande profondeur dans les eaux à salinité marine. Ces mollusques sont extraits de leurs bancs à l'aide de dragues traînées par des bateaux à moteur. Les myes ou clanques et les praires sont pêchées en diverses localités le long du rivage.

La morue, l'aiglefin, la merluche, la lingue, le brosmes, le hareng, le maquereau et le saumon sont pris par les pêcheurs de toutes les provinces, bien que la Nouvelle-Ecosse soit le théâtre des plus importantes exploitations dans la plupart des cas. Les espadons ne sont capturés que dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse. Le colin et le gasparot sont pris par les pêcheurs de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau-Brunswick tandis que le flétan l'est dans toutes les eaux de la côte atlantique, sauf celles de l'île du Prince-Edouard. Les éperlans sont pris par les exploitants des quatre provinces mais c'est la province du Nouveau-Brunswick qui en produit le plus et de beaucoup. Des seules eaux du comté de Northumberland, il en a parfois été extrait trois millions et demi de livres dans une seule année.

Il est intéressant de signaler ici que les eaux de la côte atlantique produisent les trois quarts du rendement mondial

Les Produits MONTECO

préparés par Marcel Thomas
propriétaire de la Ferme Montéco
(Lac Echo)

*Sont en vente dans toutes les bonnes maisons
d'alimentation, épiceries, etc. - demandez-les!*

La Galantine de Poulet Truffé
(Chicken Galantine with Truffles)

Le Suprême de Foie Truffé
(Foie Gras Supreme with Truffles)

Les Rillettes d'Oie
(Goose Spread)

Les Marinades Légumes à la Moutarde
(Mustard Mix)

Melon et Tomates vertes
(Melon & Green Tomato Relish)

Betteraves à l'estragon
(Beet Relish)

Ces marinades sont aigre-douces

Cie Franco-Canadienne de Produits Laitiers Limitée

Spécialisée dans la vente et l'exportation
des laits en poudre de toutes natures
et des "Vaches Automatiques"

Lait entier

"LOLO" en boîtes de 1 livre

"COW GIRL" en boîtes de 1 livre et de 30 livres

Lait desséché non gras

"OKE" en boîtes de 1 livre et de 30 livres

Spécialités de laits médicaux

"AT'OME" 1

"AT'OME" 14

"AT'OME" 28

Expédition de Colis Familiaux pour la FRANCE
Consultez-nous - Un renseignement ne coûte rien!

9021 Lajeunesse - MONTREAL - DUpont 5049

en éperlan. C'est pendant les mois d'hiver que la pêche des éperlans est la plus active car c'est en cette période que les éperlans passent de l'océan dans les rivières pour frayer. A cette époque d'énormes prises en sont effectuées dans les rivières influencées par la marée et que fréquentent ces poissons. Les exploitants pratiquent des orifices à travers la glace et ces poissons sont surtout capturés à l'aide du filet à poche.

Presque toute la sardine, pêchée sur la côte atlantique, l'est dans la région sud-ouest du Nouveau-Brunswick où se trouve la plus importante conserverie de sardine de l'Empire britannique. Les sardines sont capturées à l'aide de bordigues, d'écluses ou parcs clayonnés et de sennes et leurs prises se totalisent parfois par année au Nouveau-Brunswick à près de trente-cinq millions de livres.

Procédés de pêche

Les pêcheries atlantiques donnent lieu à deux genres d'exploitation : la pêche littorale ou côtière et la pêche du large, hauturière ou des Grands Bancs. D'une façon générale, la pêche littorale ou côtière se pratique en deçà de douze milles de la terre ferme par de petits voiliers et bateaux à moteur, mais des bateaux de plus fortes dimensions, véritables petits navires, s'éloignent jusqu'à quinze milles du rivage. Dans l'exercice de la pêche côtière ou littorale, les exploitants se servent de lignes à main et de palangres aussi bien que de filets flottants, de sennes, de madrangues, de parcs en filet et d'écluses, parcs clayonnés ou bordigues.

Dans l'exercice de la pêche de la morue, de l'aiglefin et du flétan, les pêcheurs en barque et les pêcheurs sur navire se servent soit de lignes à main, soit de palangres. La ligne à main consiste en une simple corde garnie d'un ou de plusieurs hameçons eschés, et calée au moyen d'un plomb. La ligne est lancée par dessus le flanc de la barque ou du navire et elle y est ramenée lorsqu'on la sent tirée par un poisson. Un même pêcheur peut manutentionner plusieurs lignes à la fois. La palangre consiste en une longue corde à laquelle sont attachés à des intervalles d'environ six pieds, des avançons ou courtes lignes simples, chacun muni d'un hameçon. Quelquefois plusieurs palangres sont assemblées pour former une tessure d'un mille ou plus de longueur. Une fois les hameçons amorcés et la palangre mouillée, on a soin d'en indiquer l'emplacement au moyen de bouées et de l'ancrer à ses deux extrémités. On la laisse ainsi stationnaire pendant quelque temps, après quoi on en fait la relève ; on en détache les poissons capturés et on la tend de nouveau. L'appât généralement employé pour le boitage des lignes à main et des palangres est le hareng mais on fait aussi quelquefois usage de chair de myes ou clanques, de praires, et de coques mais l'encornet, espèce de seiche, constitue aussi un excellent appât, lorsqu'on peut s'en procurer.

Les filets flottants prennent et retiennent les poissons par les ouïes. Ces filets, qui sont confectionnés de corde, sont mouillés en forme de nappes. Plusieurs de ces filets

sont parfois assemblés en tessure. Ils sont calés à l'aide de plombs ou de pierres attachés à la partie inférieure de l'engin, alors que sa partie supérieure est garnie d'une ligne de flottés. Cette disposition assure le mouillage vertical de la nappe. Dans leurs déplacements, les poissons cherchent un passage à travers les mailles du filet où ils sont capturés par les opercules et retenus captifs jusqu'à la relève de l'engin. La maille du filet flottant varie naturellement en grandeur avec l'espèce de poisson à laquelle l'engin est affecté, car la maille susceptible de retenir captif tel poisson d'une espèce quelconque serait ou trop grande ou trop petite pour en emprisonner un d'une autre espèce.

Les sennes sont aussi des filets mais à l'encontre des filets flottants elles ne sont ni stationnaires ni ancrées. On les emploie pour encercler un banc mouvant de poissons. Aussitôt qu'un banc est signalé par les pêcheurs, ces derniers s'efforcent de l'emprisonner dans un enclos formé par les parois de la senne mouillée à partir des bateaux. Pour cela, on fait rejoindre les deux extrémités du filet tout en en soulevant le fond de sorte que le banc se trouve complètement cerné. Puis la senne est lentement ramenée à la surface de l'eau et le contenu en est déversé directement dans les barques ou cueilli à même la senne à l'aide de carrelets. Ce procédé est appelé "pêche à la senne à poche" et se pratique dans la pêche du large ou hauturière, principalement pour la capture des maquereaux. Les "sennes traînantes" servent à la capture des harengs et des maquereaux qui s'approchent du rivage. La senne traînante, qui est un long filet, sert dans ce cas à cerner le banc de poissons ; puis les extrémités en étant ramenées vers le rivage, l'engin se trouve traîné sur le fond avec son contenu.

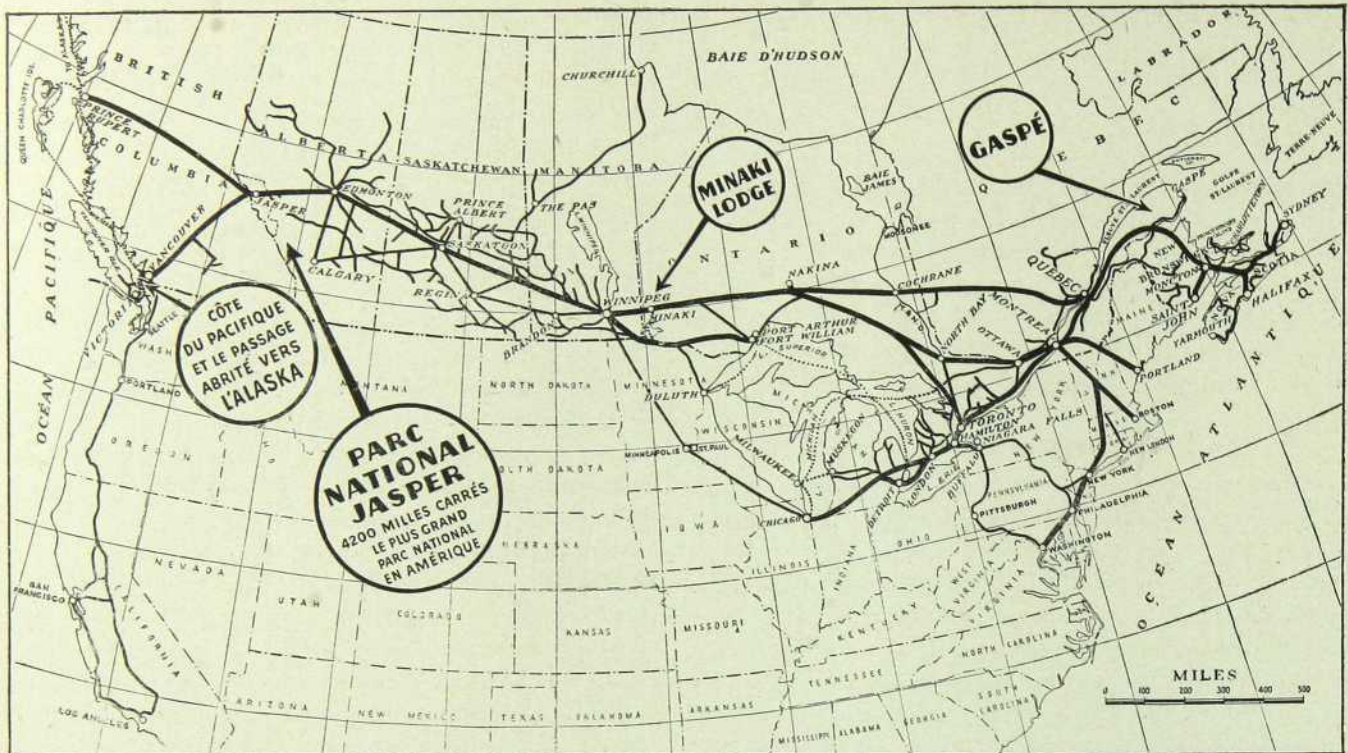
Les parcs de pêche se distinguent par certaines particularités mais sont fondamentalement assimilables les uns aux autres. Chaque parc consiste en un filet d'amenée ou conduite, qui n'est rien autre qu'une nappe verticale, destinée à détourner les poissons de leur route pour les amener vers un parc confectionné de filet en corde ou d'autres matériaux. Une fois emprisonnés dans le parc, les poissons trouvent rarement à en sortir.

Les écluses, bordigues ou parcs clayonnés, toujours établis à partir du rivage, sont des appareils confectionnés de pilots ou de palis reliés par des branchages, du filet, etc. Une conduite, formée par l'enfoncement d'une file de pieux dans le lit du rivage et par leur assemblage à l'aide de branchages, de filet, etc., est établie sur l'emplacement de pêche qu'on projette d'exploiter. Cette conduite mène à une enceinte ordinairement circulaire, constituée par une palissade de pieux, garnie d'un filet à l'intérieur. Dans leurs pérégrinations, le long du rivage les poissons sont guidés par la conduite jusqu'à un orifice étroit par lequel ils s'introduisent dans le parc d'où il leur est impossible de s'échapper grâce à un agencement spécial de cloisons en chicane.

(A SUIVRE)

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

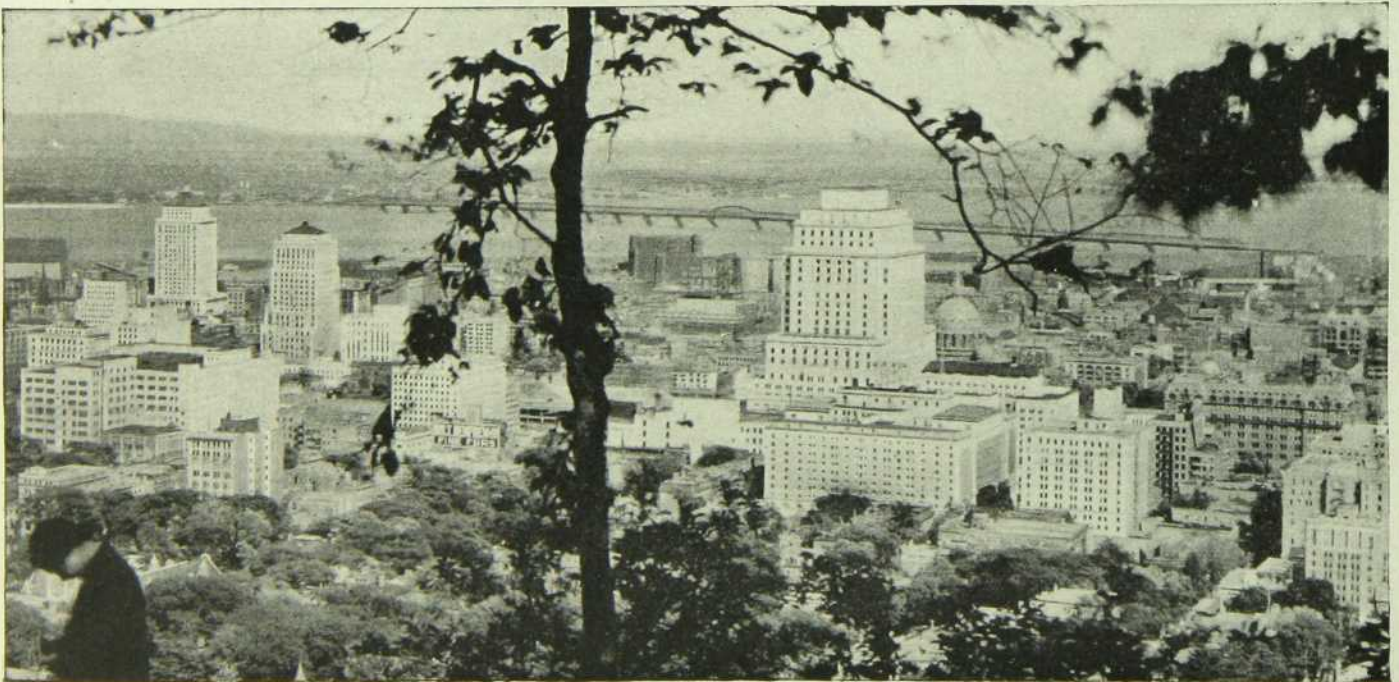
LE CANADA



Courtoisie du Canadien National.

Superficie : 9,541,713 Km² — 12,119,000 habitants dont 3,300,000 d'origine française.

MONTREAL



Courtoisie du Canadien National.

Métropole commerciale du Canada, 1,250,000 habitants, l'un des premiers ports du globe. Fondée en 1642 par Maisonneuve, doit son nom au Mont Royal (235 mètres) qui domine la ville.

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence M. Francisque Gay
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Ernest Triat
Consul général de France à Montréal

M. Bernard Lechartier
Conseiller Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henri de Clerval
Ancien Attaché Commercial de France

M. Alfred Tarut
Ancien Président
Conseiller du Commerce Extérieur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. GEORGES VINANT

Vice-Présidents

M. HENRI DOLISIE

M. MARCEL NOUGIER

Secrétaire

M. ANDRE SUTTO

Secrétaire-adjoint

M. A. HADAMAR

Trésorier

M. F. DUCROS

Conseillers

MM. P. d'ALLEMAGNE
H. LEFEBVRE
M. QUEDRUE
M. de ROUSSY de SALES

MM. E. ISSALYS
V. PANNEELS
E. RIVIERE

Conseil d'Arbitrage

MM. A. BERTHEAU
E. COULLENOT
G. DURAND
H. de LANAUZE
B. de MASSY
R. de ROUMFORT

MM. C. BILLARD
M. DHAVERNAS
C. FARJON
A. MANCHEC
J. PONY
P. TISSEYRE

MEMBRES ACTIFS

M. Pierre d'Allemagne, (Ingénieur conseil), 335 Berwick, Montréal.
 M. Marcel Aubry, (Importateur), fournitures de modes, 350 rue Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Georges Bally, Représentant de maisons de textile, 353 St-Nicolas, Montréal.
 M. Louis Beaudoin, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5550 Waverley, Montréal.
 M. André Bertheau, Propriétaire, The Berkeley Hotel, 1188 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Charles Billard, Gérant, Laines du Pingouin (Canada) Ltd, 1579 St-Denis, Montréal.
 M. E. D. Bonnard, Président, Bonnard Equipements Ltd, (équipement pour ponts et chaussées), 531 Côte de Liesse Road, Dorval, Qué.
 M. Jean Bonnel, Propriétaire, Les Sociétés Jean Bonnel (Importateurs), Arroseurs automatiques, extincteurs chimiques, livres, 4450 St-Denis, Montréal.
 M. Marcel Bousquet, (Importateur-Exportateur), 1297 St-Denis, Montréal.
 M. Gabriel Bousson, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 1251 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Joseph Brutto, (Editeur), 350 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Pierre Cangardel, Président, Foreign Freight Forwarders Ltd, (transitaires), Président, Maple Leaf Traders Ltd (représentants), 486 St-Jean, Montréal.
 M. Roger Charbin, Vice-Président, J. B. Martin Co. Ltd, à St-Jean, Qué., fabrique de velours.
 M. Pierre Charton, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Herdt & Charton Inc., (Importation-Exportation : parfums, spécialités pharmaceutiques, vins, liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Jean Contat, Gérant Général, Hôtel Ritz-Carlton, Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Emmanuel M. Coullenot, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
 M. Gabriel Crozier, (Administrateur de Compagnie de Navigation), c/o Montreal Shipping Co. Ltd, Coristine Bldg, Montréal.
 M. Emile Desnoux, (Conseiller du Commerce Extérieur), 4866 Chemin Côte des Neiges, Montréal.
 M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président, Sorel Industries Ltd, Vice-Président Exécutif, North American Utilities Corporation, Vice-Président Exécutif, Sicard Limitée, 1405 Peel, Montréal.
 M. Henri Dolisie, (Ingénieur), Président, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. François Ducros, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Gaston Durand, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
 M. Victor Durand, Représentant de maisons françaises, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
 M. Joseph Eddé, Président, J. Eddé Ltée, (Importateurs, spécialités pharmaceutiques et publications médicales), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Claude Farjon, Salon Claude Eng., (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.
 M. Albert Gallin, 297 Circle Road, Laval Islands, Qué.

M. Robert Gens, Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricants d'ornements d'église), 600 bldv Dollard, Montréal.
 M. André Hadamar, Assistant Directeur Gérant, Mercury Press Ltd, (imprimeurs), 740 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Eugène Issalys, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jean P. Kempf, représentant Savard, Hodgson & Cie Inc., (courtiers en valeurs), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Henri Lamandé, (Restaurateur), Restaurant Kerhulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
 M. Henri de Lanauze, (Importateur), Appareils cinématographiques et films de format réduit, 1027 Bleury, Montréal.
 M. Jacques de Lavergne, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Bernard Leclerc, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Henri Lecocq, Directeur, Coudurier, Fructus, Denigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Henry E. Lefèvre, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. Jacques de Liniers, Président, Barter & Trade Ltd, (importation-exportation) et Wood Preservation Industries Ltd, (traitement des bois), 2807 avenue Willowdale, Montréal.
 M. André Lot, Assistant directeur général, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
 M. Marcel Louis, Président, Bianchini Frier (Canada) Ltd, (soieries), Vice-Président, Lesur Ltée, (lainages), 600 New Birks Bldg, Montréal.
 M. Auguste Manchec, Directeur général, Laboratoires Poulenc Frères Canada Ltée, 204 Place Youville, Montréal.
 M. Aymar de Miribel, (Eleveur d'animaux de fourrure, visons du Labrador et renards), Ferme du Portage Eng., Laterrière, Chicoutimi, Qué.
 M. Henri de la Myre Mory, Directeur, Bernard de Massy Inc., 1536 Bishop, Montréal.
 M. Marcel Nougier, (Conseiller du Commerce Extérieur), Directeur général, J. Eddé Ltée, (produits pharmaceutiques), 620 Cathcart, Montréal.
 M. Vital J. J. Panneels, (Agent général, importateur), coutellerie, verrerie, Directeur, Parfumerie Piver, 1030 St-Alexandre et 365 Ontario Ouest, Montréal.
 M. Louis Pasquier, Gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, St-Hilaire sur Richelieu, Comté de Rouville, Qué.
 M. Marcel Pasquin, Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Albert Pinel, Vice-Président et Gérant Général de la Cie Franco Canadienne de Produits Laitiers Ltée, 9021 Lajeunesse, Montréal.
 M. J. Aristide Pony, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. André Quédec, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.
 M. Maurice Quédrue, (Conseiller du Commerce Extérieur), Industriel, 2983 Lacombe, Montréal.

M. Jean Rivière, Vice-Président et gérant, Anglo-French Gelatines Ltd, (colles, produits chimiques), 1476 Sherbrooke Ouest, Montréal.
 M. Bernard Robert de Massy, Président, B. de Massy Inc., (importation parfums), 1536 Bishop, Montréal.
 M. Roger de Roumefort, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Michel de Roussy de Sales, Assistant directeur général, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.
 M. Joseph Saint-Loup, représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Georges Schaefer, Les Ateliers d'Art Liturgique Eng., 29 St-Jacques Est, Montréal.
 M. Victor Sorin, (Industriel), 6980 rue Henri-Julien, Montréal.
 M. André Sutto, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Alfred Tarut, (Conseiller du Commerce Extérieur) Exécutif, O'Brien & Williams (Agents de change), 132 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Charles Tiberghien, (Industriel), Président, St. Johns Textile Mills Ltd, Franco-Canadian Dyers Ltd, Demètre Sault et Ciriez (Canada), St-Jean, Qué.
 M. Pierre Tisseyre, (Journaliste), directeur de "Carrefour", "Canada-Mondial", "Agence Littéraire Atlantique" et "Tisseyre & Cie Ltée", 750 St-Gabriel, Montréal.
 M. Jacques de Vienne, (Expert technique de la circulation aérienne), Organisation Internationale de l'Aviation Civile, Dominion Square Bldg, Montréal.
 M. Paul Villard, (Docteur en médecine), 2055 avenue Vendôme, Montréal.
 M. Georges P. Vinant, Président, Vinant Ltée, (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
 M. Jean R. Vinant, Importateur-Exportateur, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 5527 Côte des Neiges, Montréal.
 M. Louis Vuillemot, (Manufacturier), Fleurs artificielles et plumes, 850 Hartland, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

MEMBRES ADHERENTS
PRESIDENT

René Cera, Eaton's, College St., Toronto.
 R. Le Bailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg, Toronto 2.
 C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.
 H. Hulot, Décorateur, c/o Eaton's, College St., Toronto.
 Mr. F. G. Mayberry, Canadian National Exhibition, Toronto.
 A. L. Phénix, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.
 Mr. J. Reissman, Import-Export, Agent de fabriques, 64 Wellington St. West, Toronto.
 Mr. O. Wamault, Fourrages, 659 Broadview Ave., Toronto.

MEMBRES ADHÉRENTS - CANADA

M. Lucien Allard, Président-Gérant, Allard & Robitaille Ltée, (Importateurs), bibelots, pipes, articles religieux, 72 rue St-Paul, Québec, Qué.
 M. Edmond Archambault, Ed. Archambault Eng., (Musique), 500 Ste-Catherine Est, Montréal.
 M. Lorenzo Audet, Gérant, "La Photographie Artistique Ltée", (dessins, publicité, photographie tout genre), 12 Arago, Québec, Qué.
 M. Louis Baisez, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
 M. J. Philippe Beaulac, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.
 Bianchini Frier (Canada) Ltd, (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg, Montréal.
 M. André Borel, Vice-Président, Parfumeries de Paris Ltée, 116 rue St-Paul Ouest, Montréal.
 M. François Bouyeux, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
 M. Guy R. Brassard, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill College, Montréal.
 M. Georges Brassart, (Ingénieur), 4503 rue Royale, Montréal.
 Bruck Silk Mills Ltd, représenté par M. F. J. Delicaet, fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Edouard Chamberland, (manufacturier, essences culinaires, importateur, produits alimentaires), 132 St-Paul Ouest, Montréal.
 M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.

M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.
 Cie Paul Dejordy, Enr., (Libraire-importateur), 5064 Papineau, Montréal.
 M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.
 M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.
 M. Hector Fontaine, Président, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.
 M. Augustin Frigon, Directeur Général, Société Radio-Canada, Case postale 6000, Montréal.
 M. Joseph P. A. Gagnon, Directeur pour le Canada de l'Union Cie d'Assurance contre l'Incendie, les Accidents et Risques Divers, 465 St-Jean, Montréal.
 M. Lorenzo Gagnon, (Importateur-Exportateur), agent manufacturier, Arga Specialties Reg'd, 1265 bldv Graham, Ville Mont-Royal, Montréal.
 M. Albert A. Gardiner, Directeur Général, Service des Voyageurs Chemin de Fer National du Canada, 360 McGill, Montréal.
 M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Eng., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadière, Québec, Qué.
 M. Gérard B. Genest, Assistant Directeur Général, Herdt & Charton Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.

M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.
 M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031A Rachel Est, Montréal.
 M. Georges H. Hoyle, Gérant, Anglo American Telegraph Co. Ltd., 140 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Lucien Hamel, Président, Chandellerie Vi-Lux Ltée, R. L. Vallée Cie Ltée, 1217 Université, Montréal.
 Robert Jacques & Cie Ltée, (Importation), Articles religieux, 509 bldv St-Laurent, Montréal.
 M. Joseph Kerhulu, (Restaurateur), 22 de la Fabrique, Québec, Qué.
 La Presse, journal quotidien du soir, rédacteur-en-chef, M. Eugène Lamarche, 7 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Aimé Laplante, Laplante & Langevin, (Imprimerie), 1047 rue St-Denis, Montréal.
 M. Roland Leclerc, (Importateur), Les Cadres L'éclair Eng., (manufacturiers, articles religieux et fantaisie), 153, 8e Rue, Québec, Qué.
 M. Gérard Lefebvre, (Agent manufacturier), 1101 Parc-Lafontaine, Montréal.
 M. Hector MacKay, C.R., (Notaire), Docteur en droit de l'Université de Paris, Professeur Université de Montréal, 112 St-Jacques ouest, Montréal.
 M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles" (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 950 Sherbrooke Est, Montréal.
 M. Adonai Meunier, Courtier en Assurances, Edifice Banque Royale, 360 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Lucien Miller, Président, Miller Engineering Works (manufacturiers, agences exclusives), 7217 St-Hubert, Montréal.
 M. Alfred Moreau, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.
 M. Henry Mulstein, (Importation-Exportation), 1871 boulevard St-Joseph Est, Montréal.
 M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 10 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Jean Nolin, Publiciste, 1265 Stanley, Montréal.
 M. J. Alfred Ouimet, (Importateur, agent manufacturier), 84 St-Paul Est, Montréal.
 M. Alfred Paradis, Paradis & Son Ltd, (industrie du bois), 1563 Sun Life Bldg, Montréal.
 M. Gérard Parizeau, (Courtier d'Assurance), Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Gaston Pelletier, Gérant général, Vinant Ltée, 200 Vallée, Montréal.
 M. Jehan Perdriau, Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Jean H. Picard, Directeur de tissage, St-Johns Textile Mills Ltd, St-Jean, Qué.
 M. Fernand Pilon, Libraire-Editeur, 750 rue Beau-bien, Montréal.
 M. J. O. Pineault, Pineault & Fils Ltée, (librairie-papeterie), 466 Mont-Royal Est, Montréal.
 M. Paul Pratt, Président, Office Central Catholique Ltée, Vice-Président, Renaissance Films Distribution Inc., 198 St-Alexandre, Longueuil, Qué.
 M. Charles M. Prévost, Président, Beaver Decalcomania Cie, (décoration et décalcomanie), 33 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Paul Riou, Professeur à l'Ecole H.E.C., 535 avenue Viger, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion, (ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 761 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Michel A. Puech, représentant, 2097 St-Luc, Montréal.
 M. Arthur Stanley Saucier, Président, Arthur Stanley Saucier Inc., Canadian Hotels Protective Association, Directeur, Hotel Association of Canada, Secrétaire exécutif, Association Hôtelière de la Province de Québec, 1434 Ste-Catherine Ouest, Montréal.
 M. Arthur Terroux, (Agent général), 437 St-Jacques Ouest, Montréal.
 M. Ernest Tétréau, (Avocat), 246 Chemin Ste-Catherine, Montréal.
 M. Marcel E. Thomas, fabricant des produits Montéco (spécialités alimentaires), Lac Echo, R.R. No 1, Lesage, Comté de Terrebonne, Qué.
 M. Maurice Trudeau, (Avocat), Etude Trudeau, Beauregard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie Ltée, (négociants-importateurs), articles de fumeurs et articles religieux, 38 Notre-Dame Ouest, Montréal.
 M. Jean Venne, Architecte, 2005 boulevard St-Joseph Est, Montréal.
 M. Jean-Jacques Wylar, Agent, Peugeot Frères, (petit outillage), 18 Maple Avenue, Toronto, Ont.

Dominion Potash Limited, (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 354, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
 France-Film, (M. A. Janin, Président), (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.
 Laines du Pingouin (Canada) Ltd, (M. Charles Billard, Gérant), (Marchands de laines), 1579, rue St-Denis, Montréal.
 La Société de l'Air Liquide, (M. Henri Dolisic, Président), (Importateur chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.
 Les Editions Variétés, (MM. Dusseau et Péladeau, Directeurs), 1410, rue Stanley, Montréal.
 Leval & Cie (Canada) Ltée, (M. Jokelson), (Importateurs, Exportateurs), 408, rue St-Jacques Ouest, Montréal.
 J. E. Mailloux Ltée, (J. U. Mailloux, Directeur), (Manufacturiers de bougies, cierges, chandelles, etc.), à St-Jean, Qué.
 Office Central Catholique Ltée, (M. Paul Pratt, Président), (Importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.
 V. J. J. Pannels, (Agent général, Importateur), (couverture-verrière), 366, Ontario Ouest, 1030 St-Alexandre, Montréal.
 Parfumerie A. A. Bellefontaine Ltée, (distributeur de produits de toilette, importateur et fabricant), 1670, rue St-Denis, Montréal.
 Rodier (Canada) Ltd, (M. Henri Lecocq, Directeur), 712 New Birks Bldg, Montréal.
 Sicard Ltée, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.
 Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), 5717, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.
 Sorel Industries Ltd, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (mécanique, métallurgie, chaudronnerie), 1405, rue Peel, Montréal.
 Vinant Ltd, (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

SOCIÉTÉS

Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd., (représenté par M. Geo. R. Roy), Canada Cement Building, Montréal.
 Crédit Foncier Franco-Canadien, (M. Roger de Roumfort, Directeur général), (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.
 Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS - FRANCE

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18, rue de Nanterre, Suresnes, (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Agence Aérienne et Maritime Retout & Cie, Agent maritime, Transitaire, 19, boulevard Haussmann, Paris 9e.

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Héritiers de Clément Yana, Bône, Algérie.
 Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S.A., 1, rue Scribe, Paris.

Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New-York, 15, rue du Louvre, Paris.

D. Roditi & Sons, 1, rue Ambroise Thomas, Paris.

ALIMENTATION GENERALE

Société anonyme Félix Potin, fabricants de produits pour l'alimentation générale, 83, rue de l'Ourcq, Paris 19e.

APPAREILS DE RAYONS ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Boulevard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS

M. Maurice Bellone, Administrateur de la S.A. G.I.M. Corporation, 47, rue du Port Marchand, Toulon (Var).

Société d'Application des Gas Industriels et de Constructions Electro-Mécaniques.

Etablissements Paul Bernard, (matériel pour travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.
 Etablissements Fruhinsholz, 68, Avenue du 20e Corps, Nancy.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris et 1196 Place Phillips, Montréal.

Maison Genestal, 44, rue Jules Siegfried, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon (Rhône).

R. Gaudriot, Successeur de D. Saudinos-Ritoret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet, Saumur (M. et L.)

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Cie d'Assurances Générales, Accidents, Vols, etc., 87, rue Richelieu, Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue Richelieu, Paris.

L'Urbaine et la Seine, 39, rue Le Peletier, Paris 9e.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taibout, Paris.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Banque Nationale Française du Commerce Intérieur, Avignon.

Banque Léon Schwartz, Strasbourg, (Bas-Rhin) France.

L. G. Beaubien & Cie, 5, rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens, Paris.

Sté Française d'Assurance pour Favoriser le Crédit, 58, rue Taibout, Paris 9e.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Boulevard Haussmann, Paris.

BOIS CONTREPLAQUES

Amédée L'Etard, Bois de Placage (veneers), 59, rue de Charonne, Paris (Xle).

BONBONS COMPRIMÉS

Etablissements Robin, 2, rue Paul-Janet, Strasbourg.

BRODERIES ET DENTELLES

Max Denis, Tarare, (Rhône).

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

Charles Favier & Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noirot, 17, rue Pont aux Choux, Paris.

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 166, Montmartre, Paris.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Lille, Lyon, Mans, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 27, rue du Cherche-Midi, Paris, 6e.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION

Etablissements René Amiel & Cie, 5, rue Hélène, Paris.

Société Wel et Cie, (engrais chimiques, céréales, etc.), 16, Place de la Madeleine, Paris 8e.

Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue Cambacérès, Paris 8e.

Sté Générale des Coopératives de Consommation, 61, rue Boissière, Paris 16e.

Sté d'Achats et de Distribution, 89, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

Omnium du Sud-Ouest, 14, cours Xavier-Arnoz, Bordeaux (Gironde).

CONSERVES ALIMENTAIRES, PATES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret & Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Quiberon (Morbihan).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire Int.)

COULEURS ET VERNIS

Lefranc, S.A., 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

COUPELLERIE

Société Générale de Couverture et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Liqueurs Cazanove, Les Successeurs de F. Cazanove, 13-15-17, rue de Turenne, Bordeaux (Gironde).

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Seine-Inf.).

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noirot-Carrière, 5 Boulevard Voltaire, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Mareille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, rue de Vienne, Paris.

Paul Beauderoux, 125, Boulevard St-Denis, Courbevois, (Seine).

Georges Lavanchy, 20, Boulevard St-Germain, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Président de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebière, Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dabouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Camus & Cie, "La Grande Marque", Cognac (Charente).

Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac, (Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).
P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).
Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)
James Hennessy & Co., Cognac (Charente).
Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

L. Le Tanneur, Grande Fine Champagne, Juillac-le-Coq (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).
J. & F. Martell, Cognac (Charente).
J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac (Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac (Charente).
Eaux Minérales

Etablissement Thermal du Moulin du Chambon, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Source Perrier, Vergèze (Gard).

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelley, 7, rue de la Mauvendièrre, Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Bachet & Cie), 13, rue St-Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

Messagerie du Livre, 27, rue de Seine, Paris.

FABRIQUE DE LUNETTES

Andruétan, rue Brillat-Savarin, Oyonnax, (Ain).

FABRIQUE DE RASOIRS ET LAMES

Maison Thiers-Issard & Fils, 91, rue de Lyon à Thiers (Puy-de-Dôme).

FUTURES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, S.A., fils de coton de lin et de soie, 13, route de Pfattatt, Mulhouse, (Ht-Rhin).

FILATURE DE LAINES PEIGNES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvoux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré, Paris.

Fourrures Max, (Mme A. Leroy, directrice), 19, Avenue Martignan, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble (Isère).

Tréfosse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANT DE)

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GRAINES ET SEMENCES

Vilmorin-Andrieux & Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

HOTELS

Elysée Palace Hotel, 12, rue de Marignan, Paris.

Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9, avenue de Castiglione, Paris.

Hôtel de France de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, rue St-Honoré, Place Vendôme, Paris.

Hôtel Ritz, Victor Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

HUILES D'OLIVES

Savonneries et Huileries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES

IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue de Téhéran, Paris.

INGENIEURS

Fernand Bourdil, 10 Boulevard de Belgique, Monte-Carlo, Monaco.

LAINES ET LAINAGES

Etablissements Beaulieu, matières premières pour chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette, Limoges (Haute-Vienne).

Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval-Rhône.

Serges et Draperies, Siège Social, 49, rue du Buisset, à Oullins (Rhône).

Lesur Limited, 31, rue St-Augustin, Paris.

Seydoux & Cie, 23, rue du Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 155, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard St-Germain, Paris.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE

Maison J. Honoré Secrestat aîné, Bordeaux (Gironde).

MACHINES A BONNETERIE

Henri Hefty, 36, rue Roque de Fillol, Puteaux, Seine.

MACHINES AGRICOLES ET VINOLES

Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette, Paris 19e.

Etablissements Vermorel, 55, avenue Georges V, Paris 8e.

MANUFACTURE DE DENTS ARTIFICIELLES

Etablissements Laly, 21 bis, rue de Paradis, Paris.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEGISSERIES ET CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galucière, Forges, (Loire Inf.)

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Minoteries L. Bourrageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

NEGOCIANT EN BOIS

Raymond Julien, 14, rue Stamboul, Alexandrie, Egypte.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontaneveaux, (Saône et Loire), France.

OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt, (Vaucluse).

ORFÈVRES

Charles Favier & Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulas, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

PAPIERS (fabricants de)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque (Nord).

PAPIERS ET CIGARETTES (fabricants de)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

PAPIERS A FILTER

L. Durieux, 18 rue Pavée, Paris.

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne) France.

PARFUMEURS

Grenville S.A., Parfums de Luxe, 108, 110 Ave. Péreire, Asnières (Seine).

Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.

Houbigant, (Parfumerie), rue du Faubourg St-Honoré, Paris 8e.

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, rue Cambon, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny, (Rhône).

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Fuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PELLETIERES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Gérard Blanquart, Produits chimiques et agricoles, rue du Chevalier Bayard, Casablanca (Maroc).

Compagnie de Produits Chimiques et Electro-métallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e).

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Etablissements Antoine Girard—R. Soudan & Cie, 48, rue d'Alséa, Paris.

Laboratoires A. Bailly, 15 rue de Rome, Paris, 8e.

Laboratoires A. Guerbet & Cie, 22, rue de Landy, Saint-Ouen (Seine).

Laboratoires Licard, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Midy, 67, Avenue de Wagram, Paris 17e.

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Gallia Laboratoires Inc., Albert Thouin (Vice-Président), 254 West, 31st Street, New-York.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenac, Dijon, Côte-d'Or.

REGLISSE

Régisse Zan, 104-114, Blvd de Plombières, Marseille.

REPRESENTANT-DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soulés, Nogent-sur-Marne, Seine.

RUBANS ET VELOURS

J. B. David, Saint-Etienne, (Loire).

Giron Frères, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).

SAVON DE MARSEILLE

Ferrier & Cie, La Grande Savonnerie, Marseille.

Savonneries et Huileries du "Naturel", 74, rue Sainte, Marseille.

Huileries et Savonneries de la Grappe, Etablissements Emile Galinier, 42, rue Montgrand, Marseille, France.

SEMOULERIES

Minoterie et Semouleries Réunies, (L. Bourrageas et Cie), 11, rue Montgrand, Marseille.

Félix le Chapel, 3, rue Lafayette, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille.

SOIERIES

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

Bianchini Fériar, 4, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon, 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris (1er).

G. L. Permezel & Cie, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

TEINTURERIE POUR FOURRURES

C. et E. Chapel & Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TRESSÉS ET LACETS

Cousin Frères, Werwick-Sud (Nord).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis, Louvroil et Requiagnies, Requiagnies (Nord).

TULLES

Max Denis, Tarare (Rhône).

TUYAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne et du Val d'Osne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier, Nancy.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, 9, Boulevard de la République, Alger.

VINS APERITIFS

Amer Picon, 5, rue Serr, Bordeaux.

Cazalis & Prats, Vermouth, Sète, (Hérault).

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Moynay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères & Cie, 24, Quai des Chartrons, Bordeaux.

Etablissements Ed. Bellet, 64, Avenue Emile Gounod, Bordeaux.

F. Ginestet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebeque & Cie, Cantenac-Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

L. Bourriset, Crêches, près Mâcon (S. et L.)

Etablissements A. Noiro-Carrière, 5, Boulevard Voltaire, Dijon, (Côte d'Or).

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

Champagne Ernest Iroy, 13, rue de la Justice, Reims (Marne).

M. Heidsieck (Champagne), 8, rue Piper, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boite Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boite Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Epernay, Boite Postale 29, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Creno, Boite Postale 87, Reims, (Marne).

Société Viticole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

Louis Roederer, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Veuve Amiot, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

De Neuville & Cie, St-Hilaire-St-Florent, (M. et L.)

Lavandis-Cathelineau, Chacé.

Vassasseur & Bernadet, Vouvray (Indre et Loire).

VINS ET LIQUEURS

R. D'Anthony, 40, rue de Paradis, Paris, France

Les Fils de P. Baardinet, "Rhum Négrita", apéritifs "Salambo", 15, rue de l'Ecole Normale Canderan, Bordeaux (Gironde).

VINANT

LIMITÉE

200 RUE VALLÉE
MONTRÉAL

Agents pour le Canada de

GUERLAIN

PARFUMEUR — PARIS



FABRICANTS

DE

SOIERIES HAUTES NOUVEAUTÉS

Bianchini Férier

(Canada) LTD.

600 BIRKS BUILDING

MONTRÉAL

Paris • Lyon • New-York • Montréal • Toronto



Marque déposée

*Fabricants de lainages
de hautes nouveautés*

LESUR

Nouvel Edifice Birks, Square Phillips, Montréal

Paris • New-York • Montréal • Toronto

PERRIN

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montréal

Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.

437 MAYOR STREET

MONTRÉAL

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (Canada)

SUCCURSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY